

# DOCUMENT D'INFORMATION

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE  
«**Alios Finance Gabon 6,25% brut 2014 - 2021**»

Montant global de l'opération :  
10 milliards de Francs CFA

**6,25% brut**



## Fructifiez vos investissements

Période de souscription :  
du 02 juin au 31 juillet 2014

Prix d'émission :  
10 000 FCFA

Nombre de titres :  
1 000 000 obligations

Durée :  
7 ans

Émetteur :



Arrangeur et Chef de File :



Syndicat de Placement :

Groupe BGFIBank  
La Financière SA  
Africa Bourse

Cotation :



Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été autorisée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-02/14



# DOCUMENT D'INFORMATION

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE  
«Alios Finance Gabon 6,25% brut 2014 - 2021»



# S O M M A I R E

## **CHAPITRE 1 - INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL ..... 8**

ABREVIATIONS .....	9
DEFINITIONS .....	10
PREAMBULE .....	12
AVERTISSEMENT .....	12
DECISIONS DES INSTANCES HABILITEES A AUTORISER L'OPERATION.....	14
ATTESTATION DU DIRECTEUR GENERAL D'ALIOS FINANCE GABON .....	14
ATTESTATION DE L'ARRANGEUR, CHEF DE FILE DU SYNDICAT DE PLACEMENT.....	15
ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	16
CONDITION DE DIFFUSION ET DE MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'INFORMATION .....	17
RESTRICTIONS.....	17

## **CHAPITRE 2 - PRESENTATION DE L'OPERATION ..... 18**

OBJECTIFS DE L'OPERATION.....	19
CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION .....	20
PRECISIONS SUR LES MODALITES DE SOUSCRIPTION OU D'ACQUISITION DES TITRES .....	22
PRECISIONS SUR LES MODALITES DE TRAITEMENT DES SOUSCRIPTIONS .....	22
ORGANISATION DE LA MASSE DES OBLIGATAIRES .....	23
PRESENTATION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT.....	23
TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF DE L'EMPRUNT .....	24
SIMULATION POUR UN SOUSCRIPTEUR DE F CFA 10 000 000 .....	25
ORGANISATION DU SERVICE FINANCIER.....	25
NOTATIONS ET SURETES .....	25

## **CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR L'EMETTEUR ..... 26**

HISTORIQUE.....	27
RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL SUR L'EMETTEUR.....	28
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE L'EMETTEUR .....	29
ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE CONTROLE DE L'EMETTEUR .....	30
PRESENTATION D'ALIOS FINANCE S.A, ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE L'EMETTEUR .....	34

## **CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR..... 40**

CONTEXTE ECONOMIQUE DU GABON .....	41
SECTEURS D'ACTIVITES DE L'EMETTEUR .....	41
OFFRE DE PRODUITS .....	42
ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL .....	44
CAPITAL HUMAIN .....	49
SYSTEME D'INFORMATION.....	49
ACTIONS DE COMMUNICATION ET MARKETING .....	50
STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT .....	50

**CHAPITRE 5 - SITUATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DE L'EMETTEUR ..... 52**

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES .....	53
PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CERTIFIES DE L'ÉMETTEUR.....	53
ANALYSE DE L'EVOLUTION DES COMPTES DU BILAN ET DES RATIOS DE SOLVABILITE .....	57
ANALYSE DU RESULTAT ET DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION .....	59
SITUATION PROVISOIRE DU 31/12/ 2013 .....	62
HYPOTHESES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS D'AFG .....	64
PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS.....	65

**CHAPITRE 6 - FACTEURS DE RISQUE ET FAITS EXCEPTIONNELS..... 70**

FACTEURS DE RISQUES .....	71
FAITS EXCEPTIONNELS.....	73

**CHAPITRE 7 - PRESENTATION DE L'ARRANGEUR ..... 74**

PRESENTATION GENERALE.....	75
ACTIONNARIAT DE BGFIBourse .....	76
ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE BGFIBourse .....	76
DOMAINES D'ACTIVITE DE BGFIBourse .....	77
REFERENCE SUR LE MARCHE FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE.....	77
EQUIPEMENTS TECHNIQUES.....	78

**DOCUMENTS ANNEXES**

1. PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
2. PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
3. VISA DE LA COSUMAF
4. LETTRE DE CONFORT D'ALIOS FINANCE GABON





---

# CHAPITRE

---

*INFORMATIONS D'ORDRE GENERAL*



## 1.1 • ABREVIATIONS

<b>AFG</b>	Alios Finance Gabon
<b>AGO</b>	Assemblée Générale Ordinaire
<b>APE</b>	Appel Public à l'Épargne
<b>APEC</b>	Association Professionnelle des Etablissements de Crédit
<b>BVMAC</b>	Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
<b>CBM</b>	Crédit bail mobilier
<b>CEMAC</b>	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
<b>COSUMAF</b>	Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
<b>F Cfa</b>	Monnaie locale (franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale)
<b>FINATRA</b>	Financière Transafricaine
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>IRCM</b>	Impôt sur le Revenu des Capitaux Mobiliers
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>LOA</b>	Location avec Option d'Achat
<b>LLD</b>	Location Longue Durée
<b>MML</b>	Mercantile Leasing Limited
<b>MFAC</b>	Marché Financier de l'Afrique Centrale
<b>MF Cfa</b>	Millions de francs CFA
<b>M€</b>	Millions d'Euros
<b>OHADA</b>	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>SA</b>	Société Anonyme
<b>SDB</b>	Société De Bourse

## 1.2 • DEFINITIONS

<b>Etablissements Financiers</b>	Etablissements de crédit qui, à la différence des banques, ne reçoivent pas de dépôts du public.
<b>Crédit bail</b>	Technique de financement par laquelle un établissement de crédit se rend propriétaire d'un bien qu'il loue à son client en lui consentant une option d'achat pour un prix convenu au terme d'une période fixée. L'objet du financement doit être à usage professionnel. Les opérations de crédit bail comprennent le crédit bail mobilier et le crédit bail immobilier.
<b>Crédit bail mobilier</b>	Le crédit bail mobilier recouvre l'ensemble des opérations de location de biens d'équipement ou de matériels et outillage achetés en vue de cette location par des établissements de crédit qui en demeurent propriétaires, lorsque ces opérations donnent au locataire la possibilité d'acquérir tout ou partie des biens loués, moyennant un prix convenu tenant compte des versements effectués à titre de loyers.
<b>Crédit bail immobilier</b>	Le crédit bail immobilier comprend les opérations par lesquelles un établissement de crédit donne en location des biens immobiliers à usage professionnel, achetés par elle pour son compte lorsque ces opérations permettent aux locataires de devenir propriétaires de tout ou partie des biens loués au plus tard à l'expiration du bail.
<b>Crédit à la consommation</b>	Crédit court terme consenti aux particuliers pour l'acquisition des biens de consommation ou d'équipement des ménages et des moyens de transport.
<b>Crédit court terme</b>	Les crédits à court terme sont des concours dont la durée initiale est inférieure ou égale à deux ans.
<b>Crédit moyen terme</b>	Concours dont la durée initiale est supérieure à deux ans, sans excéder dix ans.
<b>Créances en souffrance</b>	Elles sont constituées des créances immobilisées, des créances impayées et des créances douteuses.
<b>Créances impayées</b>	les créances impayées sont des créances dont le principal et/ou les intérêts ont connu un incident de paiement.
<b>Créances douteuses</b>	Créances présentant un risque de non-recouvrement partiel ou total.

<b>Location avec Option d'Achat</b>	Elle consiste en l'achat par AFG d'un matériel roulant répondant au besoin du client à qui va le louer pendant une période déterminée. Au terme du temps de location, le client à la possibilité de devenir propriétaire du bien.
<b>Location Longue Durée</b>	Technique de financement matérialisée par un contrat tripartite passé entre le bailleur (société de crédit bail), le concessionnaire et le locataire. C'est un produit de location sans option d'achat, destiné aux Entreprises, professions libérales, institutions étatiques.

### 1.3 • PREAMBULE

Conformément aux dispositions du règlement général de la COSUMAF et de l'acte uniforme OHADA sur le droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, le présent document d'information comporte des informations à caractère général sur l'organisation de l'Emetteur, sa situation financière, l'évolution de son activité et présente les caractéristiques, l'objet de l'opération envisagée ainsi que la destination des fonds qui seront collectés.

Ce document d'information a été préparé par BGFIBourse et Alios Finance Gabon (AFG), conformément aux modalités de l'instruction COSUMAF n°2006-01 du 3 mars 2006 relative au document d'information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne.

Son contenu a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Les entretiens avec la Direction Générale d'Alios Finance Gabon;
- Les entretiens avec la Direction Financière d'Alios Finance Gabon ;
- Les commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants d'Alios Finance Gabon;
- Les procès verbaux des Conseils d'administration, Assemblées Générales et rapports de gestion relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- Les rapports généraux et spéciaux des commissaires aux comptes d'Alios Finance Gabon relatifs aux exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- Les prévisions établies par les organes de Direction et de gestion d'Alios Finance Gabon;
- Les liasses fiscales d'Alios Finance Gabon pour les exercices 2010, 2011, 2012 et 2013 ;
- Les états financiers provisoires arrêtés au 31.12.2013 ;
- Le rapport des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2013.

En application des dispositions légales et réglementaires relatives à l'Appel Public à l'Epargne sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale (MFAC), le document d'information visé doit être :

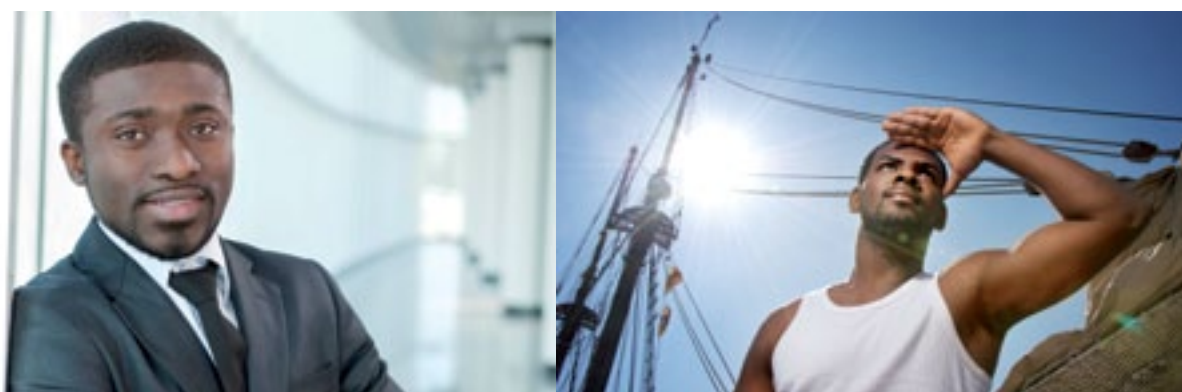
- Largement diffusé dans tous les Etats membres de la zone CEMAC ;
- Tenu à la disposition du public au siège social de la COSUMAF ;
- Tenu à la disposition du public au siège social de la BVMAC et auprès du Dépositaire Central ;
- Disponible dans les locaux d'Alios Finance Gabon et sur son site internet [www.alios-finance.com](http://www.alios-finance.com);
- Tenu à la disposition du public dans les locaux de BGFIBourse, et de ceux des membres du syndicat de placement.

### 1.4 • AVERTISSEMENT

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement financier comporte des risques et que la valeur des titres est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs externes ou internes à l'émetteur. Cette émission ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est une lettre de confort émise par sa maison mère, Alios Finance SA.

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Epargne sur le Marché Financier Régional de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, l'opération d'emprunt obligataire d'Alios Finance Gabon a fait l'objet d'une demande de visa auprès de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). Cette opération a obtenu le visa de la COSUMAF sous le numéro : **COSUMAF-APE-02/14**.

L'octroi par la COSUMAF d'un visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des éléments comptables et financiers présentés, ni garantie ou certification de l'information diffusée. Le document d'information donnant lieu à visa est établi sous la seule responsabilité de l'émetteur et le visa n'est attribué qu'après vérification que le document d'information est complet et compréhensible, et que les informations qu'il contient sont pertinentes et cohérentes dans la perspective de l'opération proposée aux souscripteurs.



### 1.5 • DECISIONS DES INSTANCES HABILITEES A AUTORISER L'OPERATION

Conformément aux dispositions des articles 546 et 783 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (AUSCGIE), la présente opération d'emprunt obligataire a été présentée au Conseil d'Administration d'AFG tenu le 2 novembre 2012. Il a été validé par ce dernier, puis présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, seul organe compétent pour autoriser ce type d'opération, tenu le 20 mars 2013 qui a donné son accord pour l'émission d'un emprunt obligataire dans les conditions qui lui ont été exposées.


Le procès verbal de cette Assemblée Générale est joint en annexe du présent document d'information.

### 1.6 • ATTESTATION DU DIRECTEUR GENERAL D'ALIOS FINANCE GABON

Le Directeur Général d'Alios Finance Gabon atteste que, à sa connaissance, les données et informations contenues dans le présent document d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Alios Finance Gabon, ainsi que les droits attachés aux titres offerts. Il ne comporte aucune omission de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, le Directeur Général s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités qui seront définies à la clôture des opérations de souscriptions.

Fait à Libreville, le 2 juin 2014

<p><b>Faissal CHAHROUR</b> Directeur Général</p> <p><b>ALIOS FINANCE GABON</b> BP 63 Libreville-Gabon Tél : (241) 01 76 08 46 / 01 76 10 78 Fax (241) 01 76 01 03 E-mail : gabon@Alios-finance.com</p>	<p><b><u>Cachet et Signature</u></b></p>  <p>The stamp is circular with the text 'ALIOS FINANCE GABON' in the center, 'SOGACA' below it, and 'Direction Générale' at the bottom. The outer ring of the stamp contains 'BP 63 LIBREVILLE-GABON' and two stars.</p>
--	---


### 1.7 • ATTESTATION DE L'ARRANGEUR, CHEF DE FILE DU SYNDICAT DE PLACEMENT

Le présent document d'information a été préparé par nos soins. Nous attestons avoir effectué toutes les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient et nous assurer de leur conformité aux dispositions réglementaires en vigueur sur le Marché Financier Régional.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Alios Finance Gabon à travers :

- Les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale d'Alios Finance Gabon;
- L'analyse des comptes sociaux des exercices 2010, 2011, 2012 et 2013 (provisoire) ;
- L'analyse des rapports de gestion des exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- La lecture des procès verbaux des organes d'administration et des assemblées générales relatifs aux exercices 2010, 2011, 2012 et 2013.

Fait à Libreville, le 2 juin 2014

<p><b>Léandre BOUANZA MOMBO</b> Directeur Général</p> <p><b>BGFIBourse</b> Boulevard du Bord de Mer B.P 2253 Libreville - Gabon Tél : (241) 01 79 60 08 / 09</p>	<p><b><u>Cachet et Signature</u></b></p>  <p>The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular blue stamp. The stamp contains the text 'SOCIÉTÉ DE GESTION ET D'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE BGFIBourse' and 'Libreville - Gabon'.</p>
--	--

## 1.8 • ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document d'information, en effectuant les diligences nécessaires conformément aux normes professionnelles et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

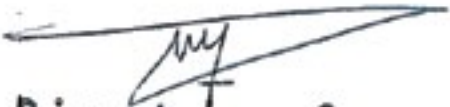
Nos diligences ont essentiellement consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états financiers audités. Les rapports d'opinion au titre des exercices clos le 31 décembre 2010, 2011 et 2012 ont été pris en compte dans l'élaboration du présent document d'information.

S'agissant des données prévisionnelles présentées au chapitre 5 couvrant la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2021, elles ont été établies sous la responsabilité de la Direction Générale.

Nous rappelons que ces informations présentent par nature un caractère incertain, les réalisations pourraient, parfois de manière significative, différer des informations prévisionnelles présentées dans le cadre de cette opération. Nos diligences sur les données prévisionnelles de nature comptables et financières ont consisté à apprécier si les hypothèses retenues et décrites dans le document d'information constituent une base acceptable à l'établissement de ces données et à vérifier la correcte traduction chiffrée de ces hypothèses.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la concordance des informations financières et comptables données dans le présent document d'information.

Fait à Libreville, le 2 juin 2014

<u>Commissaire aux comptes Titulaire</u>	<u>Cachet et Signature</u>
<p><b>PRICEWATERHOUSECOOPERS</b> Représenté par : <b>Anaclef NGOUA</b></p> <p><b>Associé Expert Comptable agréé CEMAC</b> Cabinet d'Assistance et Conseil Juridique et Fiscal Agrément n° : UDEAC - CEMAC - SEC 04 366, rue Alfred-Marche BP : 2164 - LBV / GABON Téléphone : (241) 01 76 23 71 Fax : (241) 01 74 43 25 Site Web : <a href="http://www.pwc.com">www.pwc.com</a></p>	 <b>PricewaterhouseCoopers</b> B.P. 2164 - Tél.: 76.23.71 Fax : 74.43.25 LIBREVILLE - GABON



### Nomination d'un Co-Commissaire au Comptes

En conformité avec les réglementations en vigueur, le total bilan de la société Alios Finance Gabon ayant dépassé les 50 milliards de F Cfa, le Conseil d'Administration du 13 novembre 2013 a nommé le cabinet Deloitte Touche Tohmatsu-Gabon en qualité de deuxième commissaire aux comptes de la société pour un mandat de 6 ans, à compter de l'exercice 2014.

La procédure de validation de cette nomination par la COBAC est en cours.

### 1.9 • CONDITION DE DIFFUSION ET DE MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT D'INFORMATION

Le document d'information ainsi que tout autre prospectus commercial relatif à la présente opération d'emprunt obligataire sont mis à la disposition de toute personne physique ou morale, dans le but de leur permettre d'étudier leur éventuelle participation à l'opération d'emprunt obligataire d'Alios Finance Gabon, mais également de s'imprégner des modalités de cette opération.

Les personnes intéressées peuvent se procurer gratuitement lesdits documents auprès de BGFIBourse, Arrangeur de l'opération, des membres du syndicat de placement, ou de l'émetteur AFG, dont les coordonnées sont indiquées au paragraphe I.6. et I.7.

### 1.10 • RESTRICTIONS

Le présent document d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'achat d'instruments financiers objet de la présente émission.

Les personnes en possession du présent document sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière d'Appel Public à l'Epargne.

Chaque établissement membre du syndicat de placement n'offrira les obligations issues de la présente offre à la vente qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans le pays où il fait une telle offre.

Ni la COSUMAF, ni l'émetteur, ni BGFIBourse n'encourent de responsabilité du fait du non respect de ces lois et règlements par l'un des membres du syndicat de placement.

Dans le présent document d'Information, à moins qu'il n'en soit spécifié autrement ou que le contexte ne s'y prête pas, toute référence à "franc CFA" ou "XAF" vise le franc de la Coopération Financière en Afrique Centrale".

# CHAPITRE

## *PRESENTATION DE L'OPERATION*

### 2.1 • CADRE DE L'OPERATION

Alios Finance Gabon (AFG), filiale du Groupe Alios Finance SA et pionnier de l'activité de crédit bail au Gabon, a décidé d'émettre sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale (MFAC) un emprunt obligataire d'un montant de 10 milliards de F Cfa. Les fonds collectés lors de cette émission seront utilisés pour le financement des activités.

Pour ce faire, AFG a sollicité la société BGFIBourse en qualité d'arrangeur et agent placeur, à l'effet de mobiliser ces ressources auprès du public de la sous région. L'emprunt, rémunéré au taux brut de 6,25% (six virgule vingt-cinq pour cent) l'an sur une période de 7 (sept) années, a été proposé par le Conseil d'Administration du 02 novembre 2012 à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires d'AFG qui l'a autorisé en sa session du 20 mars 2013.

La présente émission, soumise au visa de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), conformément aux dispositions réglementaires du marché financier sous régional, a été enregistrée sous le numéro COSUMAF-APE-02/14.

### 2.2 • OBJECTIFS DE L'OPÉRATION

Pionnier dans son secteur d'activité, AFG ambitionne de renforcer sa position sur le marché national et régional. Ceci en répondant efficacement aux besoins de financement sans cesse croissants de sa clientèle, en lui offrant des produits et des services en adéquation avec ses besoins et attentes.

Aussi, pour répondre aux attentes de sa clientèle procède-t-elle à la levée d'un emprunt obligataire par Appel Public à l'Epargne (APE) sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale (MFAC).

Les objectifs essentiels de cette opération sont :

- > Disposer de ressources longues nécessaires pour financer les crédits à la clientèle;
- > Développer le réseau d'agences ;
- > Diversifier ses sources de financement ;
- > Accroître la notoriété sous-régionale et internationale de l'entreprise.

## 2.3 • CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

Dénomination	« Alios Finance Gabon 6.25% brut 2014-2021 »
Emetteur	Alios Finance Gabon
Nature de l'opération	Emprunt Obligataire par Appel Public à l'Epargne
Objet de l'emprunt	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposer des ressources nécessaires pour financer les crédits à la clientèle ;</li> <li>• Diversifier les sources de financement ;</li> <li>• Accroître la notoriété sous-régionale et Internationale de l'entreprise.</li> </ul>
Nombre de titres émis	1 000 000 obligations – Un million d'obligations
Valeur Nominale	10 000 F Cfa – Dix mille francs Cfa
Prix d'émission	10 000 F Cfa - Dix mille francs Cfa
Montant de l'émission	10 000 000 000 F Cfa - Dix milliards de francs Cfa
Taux d'intérêt	6.25% brut par an à compter de la date de jouissance des titres
Durée de l'emprunt	7 ans, de 2014 à 2021
Forme des titres	Les obligations seront nominatives, dématérialisées et librement négociables à la Bourse des Valeurs Mobilière de l'Afrique Centrale (BVMAC). Les titres émis seront conservés par les sociétés de bourse agréées et inscrites obligatoirement en compte auprès du Dépositaire Central.
Jouissance des titres	Les obligations auront pour date de jouissance sept (7) jours suivant la date de clôture de la période de souscription.
Période de souscription	La période de souscription est prévue du 2 Juin au 31 Juillet 2014. Elle pourra être raccourcie, prolongée ou déplacée en cas de besoin après accord de la COSUMAF.
Paiement des intérêts et remboursement du capital	Le paiement des intérêts et le remboursement du capital se feront annuellement à la date d'anniversaire de l'opération.
Cotation des titres	Les obligations seront admises à la cote de la BVMAC dans un délai maximal de trois mois à partir de la date de jouissance. Cette inscription permettra d'assurer la liquidité des titres.
Fiscalité	Les intérêts des obligations AFG sont assujettis au prélèvement libératoire de 5% d'IRCM, conformément aux dispositions de l'article 92 bis du Code Général des Impôts Gabonais et du Règlement N°14/07 UEAC-175-CM-15 portant institution d'un régime fiscal spécifique applicable aux opérations cotées à la BVMAC.
Personnes concernées	La présente émission obligataire est ouverte à toute personne physique ou morale résidant ou non en zone CEMAC.
Arrangeur et Chef de file	La société BGFIBourse est l'Arrangeur et le chef de file de cette opération. A ce titre, elle est chargée de la structuration, de la coordination et la centralisation du placement de l'emprunt dans le respect des règles en vigueur sur le marché financier de la CEMAC.
Juridiction compétente	L'emprunt obligataire AFG est régi par le droit gabonais. Seuls les tribunaux de Libreville seront compétents pour statuer sur tout litige pouvant découler de son exécution et de son interprétation.
Clause de rachat et/ ou de remboursement anticipé	Alios Finance Gabon se réserve la faculté de racheter ou de rembourser partiellement ou entièrement ses obligations, à tout moment et aux conditions du marché, à partir d'une période à retenir d'un commun accord avec BGFIBourse.



### 2.4 • PRECISIONS SUR LES MODALITES DE SOUSCRIPTION OU D'ACQUISITION DES TITRES

#### **Investisseurs concernés :**

La présente opération est destinée aux personnes physiques et morales des pays membres de la zone CEMAC, ainsi qu'aux investisseurs internationaux en accord avec les lois en vigueur dans leurs pays de résidence. L'établissement en charge du placement devra s'assurer que les souscripteurs enregistrés appartiennent à l'une des catégories ci-dessus. A cet effet, il se chargera d'obtenir l'ensemble des documents d'identification des souscripteurs et les joindre au bulletin de souscription.

#### **Obtention d'exemplaires du document d'information :**

Le document d'information ainsi que tous supports de communication relatifs à la présente opération, sont disponibles auprès des établissements membres du syndicat de placement, et au siège social d'AFG.

#### **Modalités de souscription :**

L'ensemble des bulletins de souscription doivent être transmis aux membres du syndicat de placement avant la date de clôture des souscriptions. Le dernier délai pour la remise des souscriptions est fixé au jour de la clôture de l'offre à 15 heures 30.

Les souscriptions doivent être effectuées au moyen du formulaire de bulletin de souscription. Le formulaire ainsi rempli sera accompagné de l'intégralité de la somme y afférente et déposé pendant les heures ouvrables, durant la période de souscription, auprès de BGFIBourse ou auprès de l'un des membres du syndicat de placement.

#### **Les conditions de souscription :**

Les ordres d'achat seront matérialisés par un bulletin de souscription prévu à cet effet et disponible auprès des membres du syndicat de placement. La signature de ce bulletin par un souscripteur entraîne, l'engagement irrévocable de souscrire de ce dernier dans les limites des obligations disponibles et le paiement comptant correspondant auprès de l'agent placeur.

#### **Paiement :**

L'intégralité des sommes dues pour la souscription sera payable durant la période de souscription par toutes les modalités légales en vigueur (chèques, espèces virements) auprès de BGFIBourse et des membres du syndicat de placement.

### 2.5 • PRECISIONS SUR LES MODALITES DE TRAITEMENT DES SOUSCRIPTIONS

#### **Centralisation :**

Les ordres d'achat collectés seront conservés par BGFIBourse en sa qualité de centralisateur jusqu'à la clôture des souscriptions. Les membres du syndicat de placement sont tenus d'envoyer de façon hebdomadaire un état détaillé présentant la liste actualisée des souscriptions collectées par chaque membre du syndicat de placement. Cet état sera envoyé chaque vendredi avant 15h30 à l'adresse suivante : [souscriptions.bgfibourse@bgfi.com](mailto:souscriptions.bgfibourse@bgfi.com).

Un compte rendu régulier des souscriptions sera également fait à l'émetteur et à la COSUMAF chaque mardi durant la période de placement.

**Allocation :**

A la fin de la période de souscription, si la somme totale des souscriptions est inférieure à dix milliards de francs Cfa (F Cfa 10 000 000 000), l'émetteur s'engage à maintenir l'émission à hauteur des sommes collectées.

Dans le cas contraire, si la somme totale des souscriptions recueillies est supérieure à dix milliards de francs Cfa (F Cfa 10 000 000 000), l'émetteur pourra :

- Soit demander une autorisation préalable à la COSUMAF de son intention d'augmenter le montant de l'émission à hauteur maximale des sommes souscrites, aux conditions figurant dans le présent document d'information ;
- Soit procéder à une réduction des souscriptions en favorisant les personnes physiques.

Dans une telle hypothèse, les souscriptions des personnes physiques seront servies en priorité.

**2.6 • ORGANISATION DE LA MASSE DES OBLIGATAIRES**

Les porteurs d'obligations de la présente émission peuvent se regrouper en une masse jouissant de la personnalité civile, conformément aux articles 785 et suivants de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique (A.U.S.C.G.I.E).

**2.7 • PRESENTATION DES MEMBRES DU SYNDICAT DE PLACEMENT**

Les entités suivantes sont membres du syndicat de placement:

Membre	Personnes à contacter	Téléphones	E-mail
Groupe BGFBank	Léandre BOUANZA MOMBO	+241.02.07.07.68/ +241.04.29.2963	souscriptions.bgfibourse@bgfi.com
BGFIBourse	Léandre BOUANZA MOMBO	+241.02.07.07.68/ +241.04.29.2963	souscriptions.bgfibourse@bgfi.com
AFRICA BOURSE	Hospice HAZOUME	+229.95.95.07.71	africabourse.cemac@gmail.com
LA FINANCIERE	Innocent DIMI	+242.05.311.81.63	i.dimi@lafinanciere.net

Conformément au contrat de syndication, ces entités élisent domicile à leur siège social. Elles exerceront leurs responsabilités suivant les modalités prévues par le contrat de syndication soumis à l'appréciation de la COSUMAF.

## 2.8 • TABLEAU D'AMORTISSEMENT INDICATIF DE L'EMPRUNT

Le tableau d'amortissement de l'opération d'emprunt obligataire émis par Alios Finance SA repose sur les principales caractéristiques suivantes :

Montant souscrit	10 000 000 000
Nombre d'obligations	1 000 000
Valeur nominale	10 000 F Cfa
Taux d'intérêt annuel brut	6.25%
Durée de l'emprunt	7 ans
Périodicité	Annuelle
Type d'amortissement	Constant

Le remboursement de l'emprunt se fera suivant le tableau d'amortissement ci-dessous :

Année	Périodicité	Encours	Intérêts de la période	Amortissement	Annuité de la période	Capital restant du
2015	1	10 000 000 000	625 000 000	1 428 571 429	2 053 571 429	8 571 428 571
2016	2	8 571 428 571	535 714 285	1 428 571 429	1 954 285 714	7 142 857 143
2017	3	7 142 857 143	445 428 571	1 428 571 429	1 875 000 000	5 714 285 714
2018	4	5 714 285 714	357 142 857	1 428 571 429	1 785 714 286	4 285 714 286
2019	5	4 285 714 286	267 857 143	1 428 571 429	1 696 428 571	2 857 142 857
2020	6	2 857 142 857	178 571 429	1 428 571 429	1 607 142 857	1 428 571 429
2021	7	1 428 571 429	89 285 714	1 428 571 429	1 517 857 143	-
<b>TOTAL</b>			<b>2 500 000 000</b>	<b>10 000 000 000</b>	<b>12 500 000000</b>	



## 2.9 • SIMULATION POUR UN SOUSCRIPTEUR DE F CFA 10 000 000

La souscription à l'emprunt obligataire AFG à hauteur de F CFA 10 000 000 génèrera, pour chaque échéance, les revenus de placement suivants :

ANNEE	ECHÉANCE	ENCOURS	INTERETS PERIODE	AMORT.	ANNUITES PERIODE	CAPITAL RESTANT DU	COM. CONSERV.	TVA 18%	IRCM 5%	TOTAL PRELEVE	REVENU NET A PERCEVOIR
2015	Août	10 000 000	625 000	1 428 571	2 053 571	8 571 429	35 000	6 300	31 250	72 550	552 450
2016	Août	8 571 429	535 714	1 428 571	1 964 286	7 142 857	30 000	5 400	26 786	62 186	473 529
2017	Août	7 142 857	446 429	1 428 571	1 875 000	5 714 286	25 000	4 500	22 321	51 821	394 607
2018	Août	5 714 286	357 143	1 428 571	1 785 714	4 285 714	20 000	3 600	17 857	41 457	315 686
2019	Août	4 285 714	267 857	1 428 571	1 696 429	2 857 143	15 000	2 700	13 393	31 093	236 764
2020	Août	2 857 143	178 571	1 428 571	1 607 143	1 428 571	10 000	1 800	8 929	20 729	157 843
2021	Août	1 428 571	89 286	1 428 571	1 517 857	0	5 000	900	4 464	10 364	78 921

<b>TOTAUX</b>	<b>3 839 286</b>	<b>10 000 000</b>	<b>13 839 286</b>		<b>215 000</b>	<b>38 700</b>	<b>191 964</b>	<b>445 664</b>	<b>3 393 621</b>
---------------	------------------	-------------------	-------------------	--	----------------	---------------	----------------	----------------	------------------

## 2.10 • ORGANISATION DU SERVICE FINANCIER

Trois semaines avant chaque date d'échéance, BGFIBourse transmettra un état détaillé des différentes commissions et frais à payer à la Direction Générale d'Alios Finance Gabon qui, après vérification des données effectuera un virement du montant total de l'échéance sur un compte spécifique ouvert à cet effet.

Ainsi, la date d'échéance sera notifiée officiellement aux souscripteurs à la clôture de l'opération, et le paiement des intérêts interviendra à chaque date d'anniversaire en même temps que le remboursement d'un septième du capital souscrit.

BGFIBourse sera responsable de la bonne exécution des différentes diligences aussi bien envers les souscripteurs qu'après de la COSUMAF et la BVMAC.

## 2.10 • NOTATIONS ET SURETES

AFG n'a pas fait l'objet d'une évaluation par une agence de notation.

Alios Finance Gabon offre pour le présent emprunt obligataire une lettre de confort émise par sa maison mère, Alios Finance SA qui s'engage à tout mettre en œuvre afin que sa filiale puisse assurer le remboursement à chaque échéance des sommes qui seront dues au titre d'une partie du capital et des intérêts y relatifs.

# CHAPITRE

*RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR L'EMETTEUR*

### 3.1 • HISTORIQUE

Alios Finance Gabon est une société anonyme de droit gabonais créée et agréée par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). Il s'agit du premier établissement financier de référence au Gabon, avec pour principales activités le financement des équipements productifs à travers le crédit bail. AFG offre sur le marché national une large gamme de produits financiers spécialisés adaptés aux besoins spécifiques de sa clientèle. Elle accompagne le développement de ses partenaires et clients depuis plus de 48 ans.

Les dates clés dans l'évolution d'AFG sont les suivantes :

**1966** : Création d'AFG sous l'appellation SOGACA (Société Gabonaise de Crédit Automobile).

**1976** : Création de GIEFCA (Groupement d'intérêt économique) à Paris par SAFCA (Côte d'Ivoire), SOCCA (Cameroun) et SOGACA (Gabon).

**1998** : Création de HOLDEFI comme holding de participation représentant les principaux actionnaires du groupe que sont CFAO et OPTORG. PROPARCO et GRAS SAVOYE deviennent actionnaires de HOLDEFI.

**1999** : FMO et Bank of Africa rejoignent les actionnaires de HOLDEFI.

**2004** : Fusion absorption de Sogabail par SOGACA.

**2006** : Reprise de HOLDEFI par un consortium de nouveaux investisseurs (AFRICINVEST, FMO, FINNFUND, Tunisie Leasing et Africa Financial Holdings). CFAO, OPTORG et GRAS SAVOYE restent dans le capital de HOLDEFI sans participer au management du groupe. Ceci a été suivi de :

La délocalisation du siège opérationnel en Tunisie, et mise en place d'une nouvelle stratégie ;  
Le rebranding dans le but d'uniformiser l'ensemble des sociétés HOLDEFI devenue aujourd'hui ALIOS FINANCE SA. Cette stratégie avait comme objectif de marquer l'appartenance des sociétés à un même groupe ALIOS FINANCE à travers le changement du nom commercial des filiales dans les pays ;

La réorganisation des filiales en trois pôles régionaux : Pôle Gabon, Pôle Cameroun et pôle Afrique de l'Ouest (en Côte d'Ivoire) dont les succursales sont au Mali, au Burkina et au Sénégal ;

L'internationalisation avec le lancement d'un programme de développement externe par l'ouverture de nouveau pays en zone anglophone.

**2007** : HOLDEFI devient Alios Finance Group.

**2008** : Création d'un Pôle dédié aux particuliers à partir de 2008 permettant de booster les activités du crédit à la consommation (passage sur ce segment d'un encours 4 milliards en 2007 à 20 milliards en 2012).

**2009** : Création d'un siège opérationnel à Nairobi / KENYA.

**2012** : Augmentation du capital d'AFG de MFCFA 1 090 à MFCFA 2 000 par incorporation de réserves.

**2013** : Ouverture d'une nouvelle agence dans la zone industrielle d'Oloumi.

## 3.2 • RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL SUR L'EMETEUR

Nom juridique	Société Gabonaise de Crédit Automobile (SOGACA)
Nom commercial	Alios Finance Gabon (AFG)
Forme juridique	Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Mode d'administration	Présidence du Conseil d'Administration et Direction Générale.
Capital social	2.000.083.008 (deux milliards quatre vingt trois milles huit) francs CFA, représentant 109.032 actions d'une valeur nominale de 18.344 F Cfa chacune, entièrement libérées et numérotées de un (1) à cent neuf mille trente deux (109.032).
Objet social	AFG est un établissement financier agréé par la COBAC, qui a pour objet social la réalisation de toutes opérations de financement de vente à crédit de tous véhicules automobiles, aériens, ferroviaires, maritimes, industriels, commerciaux et agricoles, et de tous biens meubles ou immeubles sur toute l'étendue du territoire gabonais.
Date de constitution	Le 20 octobre 1966
Durée	99 ans
N°R.C.C.M.	M2004B03376
N° Statistique	790201/M
Exercice social	12 mois, du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année.
Commissaire aux Comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS 366 Rue Alfred - Marche B.P. 2164 – Libreville / GABON Téléphone : (241) 01 76 23 71/ 01 76 26 18 Fax : (241) 01 74 23 25 Site Web: <a href="http://www.pwc.com/africa">www.pwc.com/africa</a>  Le processus de désignation d'un deuxième Commissaire aux Comptes est en cours.
Consultation des documents juridiques	Tous les documents juridiques relatifs à la création de la société, aux activités et aux titres objet de la présente offre sont consultables au siège social d'AFG
Siège social	Immeuble SOGACA B.P. 63: – Libreville / GABON Tél. : (241)01 76 10 70 / 01 76 08 46 Fax : (241) 01 76 01 03 E-mail : <a href="mailto:gabon@Alios-finance.com">gabon@Alios-finance.com</a> Site Web: <a href="http://www.Alios-finance.com">www.Alios-finance.com</a>

## 3.3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE L'EMETTEUR

Le tableau ci- après présente l'évolution du capital social d'AFG :

DATES	NATURE DE L'OPERATION	NOMINAL	NOMBRE D'ACTIONN	CAPITAL SOCIAL (EN F Cfa)
20 octobre 1966	Par Création	5 000	5 000	25 000 000
6 Mai 1981	Autorisation d'augmentation du capital	5 000	120 000	600 000 000
21 mai 2004	Par fusion - absorption de SOGABAIL	10 000	109 032	1 090 320 000
22 juin 2012	Par incorporation d'une partie des réserves	18 344	109 032	2 000 083 008

Le capital social de AFG a été porté à CFA 2 000 083 008 (deux milliards quatre vingt trois mille huit francs CFA) sur décision de l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2012 et validé par la COBAC dans sa décision « COBAC D-2012/150 ».

Ce capital se répartit entre les actionnaires suivants

ACTIONNAIRES	NB. TITRES	MONTANT F Cfa	PART EN %
ALIOS FINANCE	79 474	1 457 871 056	72.89%
ETAT GABONAIS	13 269	243 406 536	12.17%
PRIVES GABONAIS	10 533	193 217 352	9.66%
BICIG	5 169	94 820 136	4.74%
AUTRES	587	10 767 928	0.54%
<b>TOTAL</b>	<b>109 032</b>	<b>2 000 083 008</b>	<b>100%</b>

Une présentation détaillée de l'actionnaire majoritaire est faite au point 3.5.

### 3.4 • ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE CONTROLE DE L'EMETTEUR

#### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration d'AFG est composé de sept administrateurs, nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire et choisis parmi les personnes physiques ou morales actionnaires de la société en plus d'un administrateur indépendant nommé en 2012.

Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2012 :

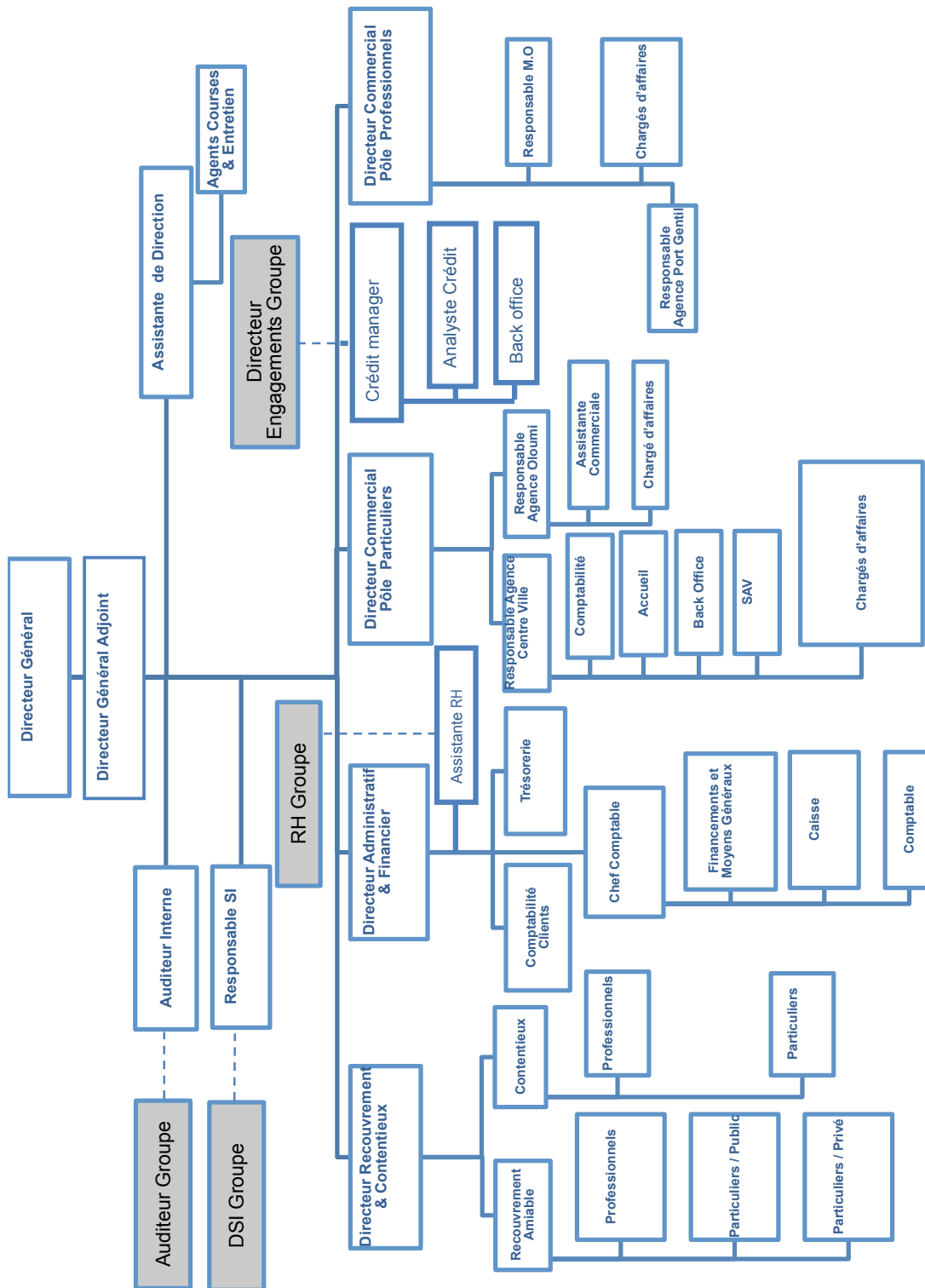
ADMINISTRATEURS	OBSERVATIONS	FIN DE MANDAT
M. VALK	Actionnaire, Administrateur à titre individuel	Exercice clos le 31/12/2018
Tractafic Equipement (Représenté par M. GLENESSON)	Actionnaire	Exercice clos le 31/12/2013
SEROM (Représenté par M. ZAPPULLA)	Actionnaire	Exercice clos le 31/12/2018
l'Etat Gabonais (Représenté par Mme MESSAN)	Actionnaire	Exercice clos le 31/12/2014
Alios Finance SA (Représenté par M. BENHAMDEN)	Actionnaire	Exercice clos le 31/12/2015
M. PAPHILLION	Actionnaire, Administrateur à titre individuel	Exercice clos le 31/12/2015
M. Jacques RAICHE	Administrateur indépendant	Exercice clos le 31/12/2018

#### EQUIPE MANAGÉRIALE DE L'EMETTEUR

L'équipe managériale d'AFG comprend des hommes et des femmes expérimentés et attachés aux valeurs véhiculées par le Groupe Alios, qui constituent la ligne directrice de la stratégie globale de la société AFG qui compte Six (6) principales directions réparties comme suit:

- > Direction Générale ;
- > Direction des Engagements ;
- > Direction Administrative et Financière ;
- > Direction du Recouvrement et du Contentieux ;
- > Direction Commerciale Pôle «Particuliers» ;
- > Direction Commerciale Pôle «Professionnels».

# Organigramme d'AFG



### ***Constitution de l'équipe managériale***

L'équipe managériale d'Alios Finance Gabon est constituée d'hommes et de femmes qui ont des expériences certaines dans leurs secteurs d'activités respectifs, et véhiculent outre les valeurs du groupe, celles de transparence et de collégialité dans la prise de décision. Elle est composée de:

#### ***M. Faissal CHAHROUR, Directeur Général***

Monsieur Faissal CHAHROUR rejoint le Groupe Alios Finance en février 2012, après un long et enrichissant parcours professionnel de plus de 18 ans au sein de Banques internationales telles que ABN AMRO, BMCI/ BNP Paribas, ARAB BANK et autres établissements financiers implantés au Maroc dont Maroc Leasing Filiale du groupe CDG. Analyste financier, Contrôleur de gestion et Directeur d'exploitation, de projets et programmes, maîtrisant les procédures ainsi que les risques de crédit. Son expérience professionnelle ainsi que les outils de gestion et de management acquis lui ont permis d'assumer de manière efficace et efficiente la Direction Générale d'Alios Finance Gabon depuis sa prise de fonction.

Monsieur Faissal CHAHROUR est diplômé de Sup' de Co Marrakech, l'Institut des Techniques Bancaires et possède deux MBA de l'école des Mines de Paris et de l'Ecole Nationale des Ponts & Chaussées en plus d'un Master II de recherche en management de projets obtenu à l'IAE Nice,

#### ***Mme Carine PERON, Directeur Général Adjoint chargée du Recouvrement et du Contentieux***

Spécialisée en Droit Privé et Droit des Affaires, Madame Carine PERON cumule depuis 2011 les fonctions de Directeur Général Adjoint et de Directeur du Recouvrement et du Contentieux. Dotée d'une bonne expérience professionnelle dans la gestion des crédits, de la conformité et des contentieux acquise auprès de la Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO) et l'UGB (Attijariwafabank).

#### ***Mme Yolande YONDO, Directeur Administratif et Financier***

Expert Comptable issu de l'Académie de Paris, Madame Yolande YONDO compte à son actif douze (12) années d'expérience professionnelle acquise auprès des Cabinets d'Expertise Comptable et d'autres Etablissements Financiers tels que : Le Crédit Logement, Legrand Fiduciaire, EXPONENS et SLG Expertise Comptable. Méthodique et dotée d'un esprit d'analyse et de synthèse, Madame YONDO a rejoint la société Alios Finance Gabon en Août 2011.



**M. Rufin NZOGHE NDONG, *Directeur Commercial Pôle « Particuliers »***

Titulaire d'une maîtrise en Sciences de Gestion obtenue à l'INSG à Libreville, option Finance – Comptabilité, Monsieur Rufin NZOGHE NDONG a connu un parcours professionnel très enrichissant, alliant comptabilité, contrôle de gestion et commercial. L'expérience professionnelle acquise dans l'exercice de ses différentes fonctions auprès de CECA GADIS et GSA lui permet d'intégrer Alios Finance Gabon en 2003.

**Mlle RAMATOULAYE BALDE, *Directeur Commercial Pôle Professionnels***

Titulaire d'un DESS en Marchés Financiers et Gestion des Capitaux, ainsi que d'un certificat de spécialisation en Audit et Contrôle des Comptes obtenu à l'Institut Nationale des Techniques Economiques et Comptables de Paris, Mademoiselle Ramatoulaye BALDE est le Directeur Commercial en charge du Pôle Professionnel d'Alios Finance Gabon depuis mars 2012. Intégrant le Groupe en Octobre 2008, elle fera ses preuves au sein d'Alios Finance Cote d'Ivoire en tant que Chargée d'Affaires Grands Comptes, et assurera le suivi et le développement d'un fonds de commerce Grandes Entreprises.



### 3.5 • PRESENTATION D'ALIOS FINANCE S.A, ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DE L'EMETEUR

#### A – PRESENTATION GENERALE

Alios Finance SA est un Groupe de financement panafricain installé en Afrique (première filiale ouverte au Sénégal depuis 1956), constitué essentiellement d'investisseurs de renommée africains et européens. Traditionnellement actif en Afrique francophone, le groupe a mis en place une stratégie de développement ambitieuse visant à étendre ses activités dans toute l'Afrique et devenir ainsi le leader panafricain du financement des équipements productifs. Cette nouvelle politique vise également l'expansion de sa gamme de produits traditionnels vers de nouveaux marchés et l'ouverture de nouvelles filiales dans d'autres pays dont l'Afrique anglophone. L'objectif est d'ajouter un nouveau pays par an au minimum à ses implantations.

Présent dans dix (10) pays, à savoir : Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Kenya, Mali, Sénégal, Burkina Faso, Zambie, Tanzanie et Tunisie, Alios Finance y développe avec succès toutes les techniques commerciales et de gestion liées à l'activité de financement, et contribue par la même occasion au développement économique et social de ces pays.

Le Groupe Alios Finance se positionne aujourd'hui dans chacun de ces pays comme un partenaire local indispensable avec pour principal objectif d'offrir un large portefeuille de produits à sa clientèle cible constituées des:

- > Grandes Entreprises;
- > Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- > Professionnels;
- > Particuliers.

Au 31/12/2012, le groupe emploie 198 personnes et fonctionne à partir de deux sièges opérationnels, l'un à Tunis et l'autre à Nairobi, au Kenya.



## B – ACTIVITES ET VALEURS DU GROUPE

### a) Activités du groupe

Le Groupe Alios Finance se distingue des banques en ce sens qu'il apporte une offre dans des délais très réduits. Il propose à sa clientèle cible (entreprises et particuliers) la possibilité de financer leurs investissements, et les accompagne dans leur développement. Son offre se caractérise par des produits spécifiques, notamment:

- > Le crédit bail (mobilier et immobilier);
- > La location longue durée;
- > Le crédit d'investissement ;
- > Les crédits à la consommation (Crédits personnels, Crédits d'équipement et LOA).

### b) Valeurs du groupe

Pour mieux satisfaire sa clientèle et assurer la pérennité de ses activités sur ses différents marchés, le Groupe Alios Finance cultive son identité et sa force en défendant des valeurs fortes qui sont le garant de la maîtrise de ses métiers :

- > *Proximité*: être en permanence à l'écoute de sa clientèle en lui proposant des solutions personnalisées adaptées, tout en garantissant des prises de décisions rapides ;
- > *Partenariat*: créer une synergie de tous les instants, permettant au Groupe d'accompagner la croissance des projets de sa clientèle, tout en leur apportant son conseil et son expertise ;
- > *Innovation*: être à la recherche de solutions nouvelles répondant aux besoins et aux attentes de sa clientèle ;
- > *Excellence*: être à la recherche permanente de la qualité dans les produits et services offerts.

## C – LA STRUCTURE ACTIONNAIRIALE ET LES FILIALES DU GROUPE

### Répartition du capital social d'Alios Finance Groupe

Alios Finance Group a un capital social de M€ 10,7 soit MF Cfa 7 018 répartis de la manière suivante:

ACTIONNAIRES	% du CAPITAL
GROUPE CFAO	24.27
AFRICINVEST	23.01
FMO	18.41
FINNFUND	13.8
GROUPE OPTORG	11.79
TUNISIE LEASING	4.6
AFH	2.06
GRAS SAVOYE	2.06
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

### Présentation des principaux actionnaires d'Alios Finance SA

**CFAO** : CFAO, créée en 1887, est une entreprise française du secteur de la distribution spécialisée en automobile et pharmaceutique, notamment en Afrique et dans les collectivités territoriales françaises d'Outre-mer. À la fin de l'année 2013, CFAO est présent dans 33 pays d'Afrique, 7 Collectivités Territoriales Françaises d'Outre-mer, au Vietnam, au Danemark et en Inde. CFAO est coté sur Euronext à Paris et fait partie de l'indice SBF120.

Les principales performances à la clôture de l'exercice 2013 sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires : 3 628,1 M€, en croissance de 1,2 %
- Résultat opérationnel courant : 269,0 M€, soit 7,4 % du chiffre d'affaires
- Cash flow libre opérationnel : 125,6 M€

**AFRICINVEST** : AFRICINVEST est un fonds de capitaux propres privés couvrant le Maghreb et l'Afrique Subsaharienne. Les actionnaires et les investisseurs de ce fonds sont : FMO (l'Agence de Développement Néerlandaise), BIO (Fonds de Développement Belge), BEI (Banque Européenne d'Investissements), FINNFUND, BOA/AFH, PROPARCO, IBTC Chartered Bank et Oikocrédit. Le fonds AfricInvest, dont la taille est de 34 millions d'Euros, est géré par AfricInvest Capital Partners, une entité de gestion domiciliée à Maurice et conjointement créée par le FMO et Tuninvest Finance Group en septembre 2004.

**FMO** : FMO (la banque néerlandaise de développement) a été créée en 1970. L'état hollandais détient 51 % des parts tandis que les grandes banques hollandaises en détiennent 42%. Les 7% restants sont détenus par des organisations patronales et syndicales, des sociétés hollandaises, et des personnes physiques.

FMO s'est concentrée sur le développement du secteur privé dans des pays en voie de développement et des marchés émergents en Asie, en Afrique, en Amérique Latine, en Europe Centrale et en Europe de l'est. Elle le fait avec des prêts, des participations, des garanties et d'autres activités de promotion d'investissement. Son but est de contribuer à la croissance économique structurelle et durable dans ces pays.

**FINNFUND** : FINNFUND est une société de financement et de développement finlandaise qui pourvoit des capitaux à risques sur le long terme pour des projets privés dans des pays en voie de développement.

FINNFUND a été créé en 1980 et appartient à l'état finlandais à 79,9%, Finnvera à 20% et la confédération d'industrie finlandaise à 0,1%. Le financement de FINNFUND se fait sous forme de capitaux propres, le financement en mezzanine ou des crédits d'investissement à long terme.

### Les Filiales du Groupe Alios Finance

Le Groupe Alios Finance compte dix (10) filiales pour lesquelles il est l'actionnaire majoritaire avec un minimum de 50% de participations. Les principales sont :

> *Alios Finance Cameroun*

C'est une SA de droit camerounais créée et agréé par la COBAC en 1959, elle occupe la première place des établissements financiers spécialisés au Cameroun.

> *Alios Finance Côte d'Ivoire*

Elle a été créée en 1956, elle a trois succursales sous son contrôle : Alios finance Sénégal (depuis 2006), SOBFI (ancienne filiale du Burkina Faso) et SOMAFI (ancienne filiale du Mali) absorbées respectivement en 2007 et 2008.

La filiale ivoirienne est cotée à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) à Abidjan, sous son nom juridique SAFCA.

> *Alios Finance Gabon*

Objet du présent document d'information. Pas de commentaires additionnels nécessaires

> *Alios Finance Zambie*

C'est une société créée en février 2008 sous le nom de M.M.L (Mercantile Leasing Limited) en partenariat avec des hommes d'affaires locaux, elle propose des solutions en Crédit-bail. Elle n'offre pas de Crédit Personnel.

> *Alios Finance Kenya*

En respect de sa stratégie ambitieuse d'expansion, le Groupe Alios Finance a ouvert un nouveau siège à Nairobi en 2009. Actuellement le Directeur Général du groupe ainsi que les départements Finance et Business Développement du Groupe y sont basés.

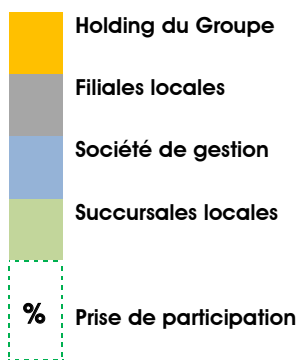
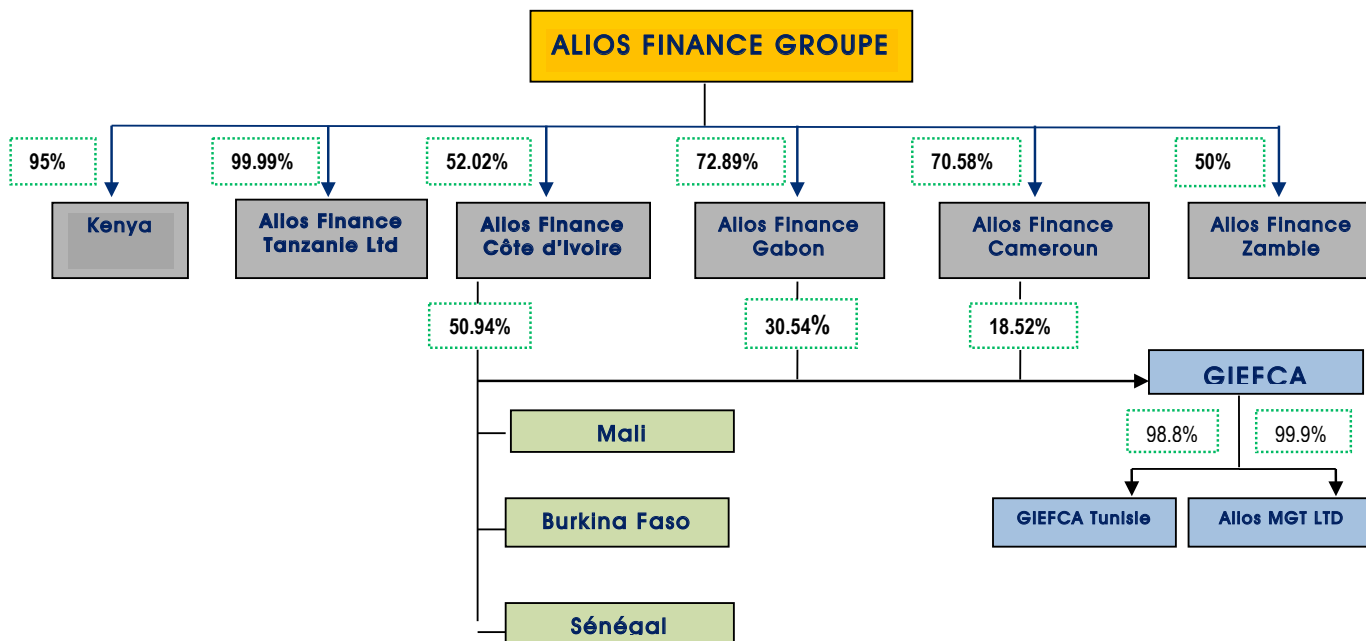
> *Alios Finance Tanzanie*

Elle a lancé ses activités en octobre 2010 et est basée à Dar-Es-Salam, la capitale commerciale de la Tanzanie, et offre des solutions de financements pour les PME, les grandes entreprises et les professionnels.



**Structure du Groupe Alios**

La stratégie du Groupe est d'encourager l'entrée des investisseurs locaux dans l'actionnariat des différentes filiales ce qui contribue à apporter une plus value au Groupe. La structure du Groupe se présente comme ci-dessous :



## D - LES CHIFFRES CLES DU GROUPE

<i>(MF Cfa)</i>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>
Crédit d'investissement	11 742	21 450	18 236	24 952
Crédit bail	24 270	33 454	31 027	49 410
Location longue durée	5 116	5 576	6 100	7 277
Crédit personnel	10 954	15 153	13 054	16 804
<b>Total production</b>	<b>52 083</b>	<b>75 632</b>	<b>68 416</b>	<b>98 443</b>
Encours net fin d'année	86 127	92 687	104 297	131 656



---

# CHAPITRE

---

*RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITÉ DE L'EMETTEUR*



### 4.1 • CONTEXTE ECONOMIQUE DU GABON

La croissance du produit intérieur brut (PIB), selon la Banque Africaine de Développement, est estimée à 5.5 % en 2013, en légère baisse par rapport à 2012 (5.7 %). L'économie du Gabon jouit d'une stabilité macroéconomique et d'une bonne situation financière, favorisées par son appartenance à la « zone franc », par une évolution favorable des cours du pétrole, et par ses revenus forestiers et miniers, avec un soutien dynamique des investissements publics et privés. Au niveau régional, le Gabon respecte les quatre critères de convergence fixés par la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) dans le cadre de la surveillance multilatérale des économies de la zone. A savoir : le respect du ratio d'endettement par rapport au PIB, le solde du déficit budgétaire, le paiement des arriérés de la dette, et l'encadrement du taux d'inflation.

Les perspectives de croissance au cours des deux prochaines années seront déterminées par l'évolution des cours internationaux du pétrole, et par l'évolution de la production de manganèse et de ses cours. La transformation du bois, dont la contribution au PIB est encore faible (4% en 2013), devrait connaître une progression constante. Ce secteur pourra bénéficier à la fois de cours mondiaux en forte hausse mais aussi de la politique publique de transformation locale des matières premières dans le cadre des trois Zones Economiques Spéciales en création.

Dans l'ensemble, l'économie gabonaise devrait connaître une croissance soutenue du PIB, avec un taux de 6.7 % en 2014 et de 7.2 % en 2015 (prévisions), et avec un taux d'inflation annuel qui devrait se stabiliser autour de 2.5%. Les investissements consentis par l'État, les revenus issus de l'exploitation des principales ressources minières et les activités de transformation du bois seront à la source de cette performance.

Dans ce contexte macroéconomique stable, AFG a maintenu la croissance de ses indicateurs financiers que sont principalement le Produit Net Bancaire (PNB) et le Résultat Net.

### 4.2 • SECTEURS D'ACTIVITES DE L'EMETTEUR

AFG intervient principalement dans le crédit bail et le crédit à la consommation. Activité encore peu développée en Afrique subsaharienne, le crédit bail connaît néanmoins un développement appréciable dans certains pays africains notamment en Côte d'Ivoire et en Tunisie où le potentiel se situerait à plus de 600 milliards F Cfa.

En zone CEMAC où le taux de bancarisation reste faible, le crédit bail et le crédit à la consommation sont indéniablement des vecteurs de développement pour l'économie en ce qu'ils financent efficacement les PME et les particuliers qui connaissent souvent des difficultés d'accès au crédit bancaire classique.

En effet, les secteurs du crédit bail et du crédit à la consommation jouent un rôle clef dans l'économie gabonaise au regard du niveau d'activité des trois principaux acteurs que sont FINATRA, AFG, et BICIBAIL qui ont à fin 2013 des encours de crédits sains de 148 milliards F Cfa.

### 4.3 • OFFRE DE PRODUITS

AFG a accumulé une grande expérience au cours de ses 48 années d'activité. C'est fort de ce savoir faire que l'entreprise est au fil du temps devenue une référence pour le financement des équipements productifs au Gabon où elle accompagne le développement de ses clients et partenaires. Son offre s'articule autour de deux métiers :

- > Le crédit bail, ligne de métier traditionnelle destinée aux entreprises, aux PME-PMI et aux professions libérales ;
- > Le crédit à la consommation, produit orienté vers les particuliers et les salariés de la fonction publique et du secteur privé.

Ces métiers regroupent plusieurs produits financiers qu'AFG propose à sa clientèle afin d'acquérir du matériel roulant léger ou industriel, des équipements de production et de financer différents projets personnels. AFG propose des solutions locatives qui permettent de diversifier les sources de financement de ses clients, sans déséquilibrer leurs bilans, et sans réduire leurs capacités d'emprunt.

L'offre d'Alios renferme huit produits :

#### a) Pôle « Professionnels »

##### Le Crédit-bail Mobilier

Le crédit bail mobilier est un produit de financement permettant au client d'acquérir le bien financé à la fin du contrat de crédit bail à une valeur résiduelle déterminée préalablement. Atouts du crédit bail :

- > La rapidité dans le traitement des dossiers ;
- > L'apport personnel n'est pas exigé sauf risque particulier ;
- > Le règlement de la TVA n'est pas immédiat ;
- > Une meilleure gestion de la trésorerie de l'entreprise qui peut l'utiliser pour financer son cycle d'exploitation;
- > Procédures allégées au niveau des prises de garantie.

##### La location longue durée

La location longue durée, LLD, est une technique de financement matérialisée par un contrat tripartite passé entre le bailleur (société de crédit bail), le concessionnaire et le locataire.

C'est un produit de Location sans option d'achat, destiné aux Entreprises, professions libérales, institutions étatiques bénéficiant d'une autonomie financière ayant une situation financière stable et à fort potentiel.

Les assurances dommages et responsabilité civile sont également incluses dans le loyer et sont déléguées au bailleur.

### Le crédit classique

Le crédit d'investissement est un financement destiné aux PME-PMI et aux entreprises. Il permet au client d'acquérir un bien neuf ou d'occasion. La durée du crédit est comprise entre 12 et 48 mois en fonction de la capacité de remboursement de l'acquéreur.

Il permet au client de:

- > préserve sa trésorerie en fonction de son apport initial ;
- > devenir immédiatement propriétaire du bien ;
- > minimiser les échéanciers grâce à l'apport personnel.

### Le crédit bail immobilier

Aux produits précédemment énumérés s'est ajouté, en fin 2012, le crédit Bail Immobilier qui est la nouvelle offre d'Alios Finance Gabon destiné aux clients Corporate et PME. Il finance des bureaux et des locaux à usage professionnel.

#### **b) Pôle « Particuliers »**

### Crédit Auto (Alizé)

ALIZE est une formule de financement destinée à promouvoir l'acquisition de véhicules neufs, associant la souplesse d'un financement en crédit-bail (pour les entreprises) ou en L.O.A (pour les particuliers), à la sécurité d'une assurance tous risques.

L'Alizé permet au client d'avoir :

- > Une assurance tous risques dont les paiements sont mensualisés (la prime d'assurance est incluse dans le loyer mensuel du client) ;
- > Une prime d'assurance fixe sur la durée du contrat, quels que soient les évènements (sinistre, hausse de tarification).

### La Location avec Option d'Achat (LOA)

Elle consiste en l'achat par AFG d'un matériel roulant répondant au besoin du client à qui il va le louer pendant une période déterminée. Au terme du temps de location, le client a la possibilité de devenir propriétaire du bien.

### Le Crédit Equipement

Octroi d'un crédit pour l'achat d'équipements électroménagers, de matériaux de construction ou autres biens d'équipement.

### Le Crédit Personnel

Crédits non adossés permettant aux clients de disposer d'une somme d'argent pour leurs besoins et dépenses.

### 4.4 • ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

#### A. LE MARCHE

Le marché du crédit bail au Gabon, selon l'APEC, est tenu par trois acteurs: FINATRA, ALIOS et BICIBAIL. Il présente un potentiel de croissance certain, les financements en Crédit Bail représentant environ 1 à 2% de la formation brute du capital au Gabon, alors que dans d'autres pays de l'Afrique du Nord, ce taux peut dépasser les 15%.

L'activité de crédit bail au Gabon est restée soutenue sur les deux dernières années, passant de MF Cfa 72 354 à fin 2012 à MF Cfa 91 859 à fin 2013, avec 73% de crédit bail mobilier et 27% de crédits bail immobiliers.

Le marché du crédit à la consommation, outre la présence des établissements spécialisés, est caractérisé par une offre provenant des banques commerciales de la place (BGFIBank, UGB, BICIG, Ecobank, Orabank, UBA). Ce qui se traduit par un contexte fortement concurrentiel où la question du taux devient de plus en plus déterminante, les acteurs du secteur mettant l'accent sur le pricing avec des taux affichés très concurrentiels.

Le montant des crédits à la consommation des trois établissements financiers spécialisés s'établit à MF Cfa 55 814 à la clôture 2013, contre MF Cfa 56 535 à la clôture 2012, soit un recul de 1%. La demande sur ce produit est principalement axée sur le crédit à moyen terme qui représente 95% du montant global contre 5% de crédits à court terme.

Le total des encours sains à la clôture 2013 est de MF Cfa 147 673 dont 62% des opérations de crédits bail et 38% de crédits à la consommation.

Les créances en souffrances s'élèvent à MF Cfa 13 109 à la clôture 2013 contre MF Cfa 7 728 à fin 2012, soit une hausse de MF Cfa 5 381. Néanmoins, avec la hausse d'activité, la proportion de ces créances se maintient à 8% du total des encours à clôture des deux exercices.

## B. LA CONCURRENCE

Trois établissements financiers spécialisés se partagent les parts de marché du secteur :

- > FINATRA ;
- > AFG ;
- > BICI BAIL.



### a) Situation des établissements financiers spécialisés au Gabon en 2012

Le tableau ci-dessous présente la situation des trois établissements spécialisés en 2012 :

	Trimestre 1 (2012)				Trimestre 2 (2012)				Trimestre 3 (2012)				Trimestre 4 (2012)			
	Finatra	AFG	BICIBail	Totaux Trim 1	Finatra	AFG	BICIBail	Totaux Trim 2	Finatra	AFG	BICIBail	Totaux Trim 3	Finatra	AFG	BICIBail	Totaux Trim 4
Crédits bail	45 269	19 356	6 227	70 852	45 409	20 687	6 217	72 313	45 263	24 317	5 928	75 508	39 918	26 170	6 266	72 354
Crédits bail mobilier	24 537	19 356	6 227	50 120	24 713	20 687	6 217	51 617	24 797	24 317	5 928	55 042	20 196	26 170	6 266	52 632
Crédits bail immobilier	20 732	-	-	20 732	20 696	-	-	20 696	20 466	-	-	20 466	19 722	-	-	19 722
Crédits à la consommation	33 850	20 816	-	54 666	33 495	19 814	-	53 309	34 252	23 743	-	57 995	32 390	24 145	-	56 535
Crédits Moyen Terme	31 525	18 719	-	50 244	31 239	19 814	-	51 053	32 259	20 689	-	52 948	30 731	21 032	-	51 763
Crédits Court Terme	2 325	2 097	-	4 422	2 256	-	2 256	2 256	1 993	3 054	-	5 047	1 659	3 113	-	4 772
Total encours sains	79 119	40 172	6 227	125 518	78 904	40 501	6 217	125 622	79 515	48 060	5 928	133 503	72 308	50 315	6 266	128 889
Total créances en souffrance	4 265	3 853	329	8 447	5 231	6 344	88	11 663	6 204	4 888	21	11 113	5 750	1 942	36	7 728
Encours totaux	83 384	44 025	6 556	133 965	84 135	46 845	6 305	137 285	85 719	52 948	5 949	144 616	78 058	52 257	6 302	136 617
Créances en souffrance / total encours	5%	9%	5%	6%	6%	14%	1%	8%	7%	9%	0%	8%	7%	4%	1%	6%
Part de marché sur encours sains	63%	32%	5%	100%	63%	32%	5%	100%	60%	36%	4%	100%	56%	39%	5%	100%

Source: APEC

**b) Situation des établissements financiers spécialisés au Gabon en 2013**

Le tableau ci-dessous présente la situation des trois établissements spécialisés en 2013 :

	Trimestre 1 (2013)					Trimestre 2 (2013)					Trimestre 3 (2013)					Trimestre 4 (2013)				
	Finatra	AFG	BICIBail	Totaux Trim 1		Finatra	AFG	BICIBail	Totaux Trim 2		Finatra	AFG	BICIBail	Totaux Trim 3		Finatra	AFG	BICIBail	Totaux Trim 4	
Crédits bail	42 285	25 927	5 284	73 496		47 017	26 844	5 399	79 260		49 732	26 588	4 901	81 221		49 280	38 066	4 513	91 859	
Crédits bail mobilier	21 526	24 281	5 284	51 091		23 158	25 198	5 399	53 755		26 754	24 942	4 901	56 597		26 864	35 977	4 513	67 354	
Crédits bail immobilier	20 759	1 646	-	22 405		23 859	1 646	-	25 505		22 978	1 646	-	24 624		22 416	2 089	-	24 505	
Crédits à la consommation	32 835	24 185		57 020		32 461	26 941		59 402		30 519	28 727		59 246		29 257	26 557		55 814	
Crédits Moyen Terme	31 207	21 285		52 492		30 992	21 650		52 642		29 270	23 655		52 925		28 055	24 933		52 988	
Crédits Court Terme	1 628	2 900	-	4 528		1 469	5 291	-	6 760		1 249	5 072	-	6 321		1 202	1 624	-	2 826	
Total encours sains	75 120	50 112	5 284	130 516		79 478	53 785	5 399	138 662		80 251	55 315	4 901	140 467		78 537	64 623	4 513	147 673	
Total créances en souffrance	6 381	9 332	34	15 747		3 622	5 723	105	9 450		8 343	6 725	96	15 164		6 534	6 452	123	13 109	
Encours totaux	81 501	59 444	5 318	146 263		83 100	57 199	5 504	145 803		88 594	59 830	4 997	153 421		85 071	68 954	4 636	158 661	
Créances en souffrance / total encours	8%	16%	1%	11%		4%	10%	2%	6%		9%	11%	2%	10%		8%	9%	3%	8%	
Part de marché sur encours sains	58%	38%	4%	100%		57%	39%	4%	100%		57%	39%	3%	100%		53%	44%	3%	100%	

Source: APEC

### **FINATRA**

C'est la filiale du Groupe BGFIBank spécialisée dans le crédit à la consommation. L'absorption de BGFI BAIL a permis à FINATRA d'hériter de l'activité de crédit bail.

En termes d'encours, FINATRA affiche un total de MF Cfa 85 071 à la clôture 2013, soit 54% de part de marché. Cette position s'explique pour l'essentiel par ses performances sur le crédit bail immobilier dont elle détient plus de 90% du marché.

En effet, jusqu'à fin 2012, FINATRA était le seul établissement à octroyer du crédit bail immobilier ; ce produit représentait 27% du total de ses encours saints à la clôture 2012.

### **AFG**

En 2013, AFG enregistre une nette évolution de sa part de marché sur les encours totaux ; passant de 38% à la clôture 2012 à 43% à fin 2013, avec un encours total de MF Cfa 68 945. Sur les encours sains, sa part de marché est de 44% à la clôture 2013 avec un montant total de MF Cfa 6 4623.

Ce regain d'activité se justifie par l'intégration d'une offre de crédit bail immobilier au cours de l'exercice 2013. Ainsi, l'activité de crédit bail passe de MF Cfa 26 170 à la clôture 2012 à MF Cfa 38 066 à fin 2013. AFG propose une plus grande offre de produits en 2013 avec le lancement du crédit bail immobilier.

En dehors de l'activité du crédit bail immobilier, AFG domine le marché en affichant un total de MF Cfa 66 865 contre MF Cfa 62 655 pour son principal concurrent.

### **BICI BAIL**

C'est la filiale de BICIG (Banque Internationale pour le crédit et l'Industrie du Gabon), elle est la troisième société en termes de part de marché dont la proportion se situe à 3% à la clôture 2013.





#### 4.5 • CAPITAL HUMAIN

Les ressources humaines figurent parmi les axes prioritaires de la stratégie de développement du Groupe Alios en général et de sa filiale gabonaise en particulier. De ce fait, AFG a pu capitaliser un savoir-faire dans ses métiers de base. Cette expertise dont jouit l'ensemble de son capital humain constitue un atout indéniable pour l'entreprise.

Du point de vu social, des efforts sont faits afin de renforcer le leadership des cadres et maintenir un climat social positif reconnaissant la valeur de chaque individu.

Cette dynamique est renforcée par une stratégie de formation et une gestion des carrières plus active pour mieux accompagner le développement de l'entreprise.

##### a) Personnel et effectifs

La répartition du personnel par catégories socioprofessionnelles sur les quatre dernières années se présente comme suit:

	2010	2011	2012	2013
Cadres Expatriés	3	3	6	4
Cadres Nationaux	12	12	12	16
Maitrises Nationaux	24	31	7	34
Employés Nationaux	5	6	31	4
<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>52</b>	<b>56</b>	<b>58</b>

L'effectif au sein d'AFG a évolué avec le niveau d'activité. Sur la période 2010-2013, ils passent de 44 à 58 employés, soit une hausse 14 employés.

##### b) Formation

Dans le domaine de la formation, l'objectif de l'entreprise est d'améliorer constamment le niveau de qualification de ses agents en mettant un accent particulier sur le développement de leur professionnalisme et l'acquisition des techniques innovantes dans le secteur d'activité d'AFG.

#### 4.6 • SYSTEME D'INFORMATION

La solution Sopra (Finor) a été utilisée pendant 20 ans par AFG. En 2011, le système d'information au sein d'AFG a été entièrement rénové afin de s'adapter à sa nouvelle stratégie commerciale et à l'évolution technologique. AFG a ainsi mis en œuvre un nouveau système d'information, le Linedata Ekip<sup>360</sup> qui est une solution progicielle globale qui couvre une gamme très large de produits financiers et permet une gestion cohérente et efficace des différents portefeuilles et des produits offerts aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels.

Ce système permet un suivi en temps réel de la situation des clients, une meilleure traçabilité des opérations comptables ainsi qu'une interconnexion entre les filiales et le siège.

### 4.7 • ACTIONS DE COMMUNICATION ET MARKETING

Les actions de communications et de marketing d'AFG sont essentiellement orientées vers ses deux principales cibles, notamment le pôle « Professionnels » et le pôle « Particuliers ». Elles se traduisent par plusieurs campagnes média qui sont reconduites quasiment chaque année, notamment la campagne « rentrée scolaire », « sans frais de dossiers » et « remboursement de la première échéance », pour ce qui est du pôle « Particuliers ».

Des campagnes ciblées sont également lancées pour la clientèle du pôle « Professionnels ».

### 4.8 • STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

Alios Finance Gabon compte appliquer la stratégie du Groupe en termes de qualité de service, de croissance du niveau des revenus et de maîtrise des coûts et des risques.

La stratégie d'Alios Finance Gabon sur les cinq prochaines années repose d'abord sur les objectifs que l'entreprise s'est fixés aux fins de rester un acteur majeur sur le marché gabonais. Elle souhaite notamment consolider sa position en termes de parts de marché et d'image de marque en augmentant le volume des crédits sains distribués, ce qui implique de fidéliser les clients actuels et de prospecter de nouvelles niches.

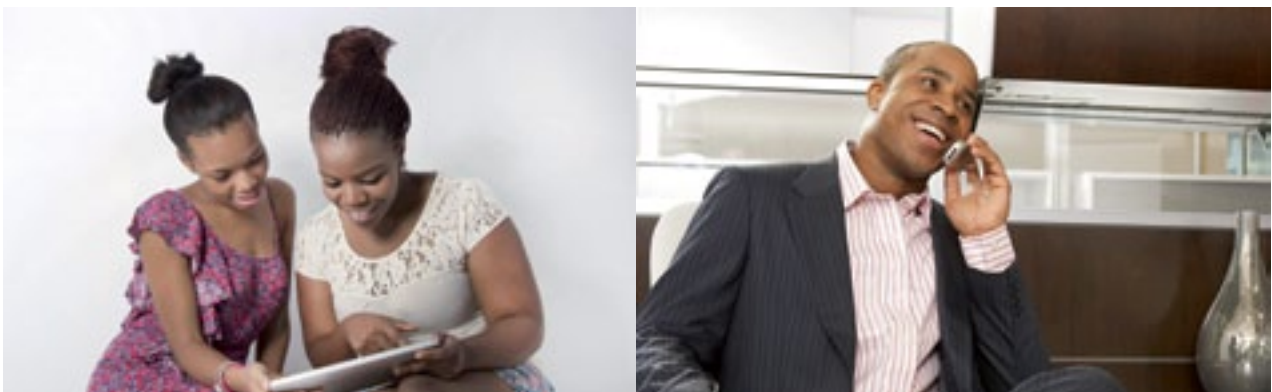
Soucieuse de répondre aux besoins des grandes entreprises et des institutionnels, AFG a depuis opté pour une nouvelle organisation par ligne de métier. Ce choix tient compte de la volonté de la société de renforcer sa présence sur les métiers du financement et de l'investissement, et de repenser son approche clients, en l'axant sur la réactivité, la proximité et l'offre personnalisée.

A court terme, AFG envisage d'élargir son champ d'action notamment en procédant à l'ouverture de nouvelles agences à Libreville ainsi que dans trois autres principales villes du pays dont le potentiel économique est indéniable. Ainsi, avec 40% et 45% de parts de marché respectivement en 2012 et 2013, cette stratégie permettra d'engranger de nouvelles parts de marché pour atteindre 50% en 2014 ; de devenir leader sur le marché du crédit bail et reprendre le leadership sur le marché des particuliers à l'horizon 2015.

Dans le même ordre d'idée, AFG a opté pour une approche plus globale lui permettant de tenter une percée au niveau de l'offre de ses produits en développant notamment le crédit bail immobilier pour lequel un réel potentiel a été décelé.

AFG souhaite par ailleurs élargir la gamme de son offre et le volume de son portefeuille grâce à une approche commerciale offensive et au développement d'offres spécifiques, innovantes et adaptées aux besoins de sa clientèle.

Un accent sera mis sur la gestion des risques en maintenant le coût du risque à moins de 0.9% afin de minimiser son impact sur les résultats de l'entreprise.





---

# CHAPITRE

---

*SITUATION FINANCIÈRE ET COMPTABLE DE L'EMETTEUR*

## 5.1 • PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états COBAC d'Alios Finance Gabon ont été élaborés et présentés selon les principes retenus par le règlement 98/01 :

- > Du 08 juin 2011 au titre de l'exercice 2010 ;
- > Du 30 mai 2012 au titre de l'exercice 2011 ;
- > Du 31 mai 2013 au titre de l'exercice 2012.

## 5.2 • PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CERTIFIES DE L'ÉMETTEUR

## a) Bilan Actif

BILAN ACTIF (F Cfa)	2012	2011	2010	Variation 2012/2011	Variation %	Renvois
Frais immobilisé	18 956 204	32 378 802	45 776 929	-13 422 598	-41%	
Valeurs incorporelles immobilisées	512 479 113	240 999 705	54 608 774	271 479 408	>100%	Note 1
Terrains	20 000 000	20 000 000	20 000 000			
Autres immobilisations corporelles	21 440 176 230	14 925 677 677	14 412 617 494	6 514 498 553	44%	Note 2
Autres immobilisations corporelles en cours		27 966 102		-27 966 102	-100%	
Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations en cours	75 274 586	150 049 244		-74 774 658	-50%	
Créances immobilisées	21 323 418	18 275 693	18 696 937	3 047 725	17%	
Autres titres de participations	310 000 000	310 000 000	310 000 000			Note 3
<b>TOTAL</b>	<b>22 398 209 551</b>	<b>15 725 347 223</b>	<b>14 861 700 134</b>	<b>6 672 862 328</b>	<b>42%</b>	
Crédit à long terme						
Crédit à moyen terme	21 079 545 928	19 930 799 390	18 442 773 756	1 148 746 538	6%	Note 4
Crédit à court terme	2 902 189 506	1 846 724 934	3 063 657 493	1 055 464 572	57%	Note 5
Autres crédits	3 206 342 565	654 643 728	255 986 895	2 551 698 837	>100%	Note 6
Autres comptes de clientèles (débiteurs)	1 573 911 367	1 247 082 259	1 254 832 798	326 829 108	26%	
Débiteurs de biens et de services	29 220 084			29 220 084		
Etats et organismes internationaux	215 021 940	664 556	488 104	214 357 384	>100%	Note 7
Autres débiteurs	47 892 023	1 863 525	141 180 606	46 028 498	>100%	
Compte de régularisation de la gestion	106 114 176	21 296 332	41 287 329	84 817 844	>100%	Note 8
Comptes à vue des correspondants	2 364 628 329	1 526 419 585	435 421 944	838 208 744	55%	Note 9
Caisse	21 209 194	14 149 248	9 323 522	7 059 946	50%	
<b>TOTAL</b>	<b>31 546 075 112</b>	<b>25 243 643 557</b>	<b>23 644 952 447</b>	<b>6 302 431 555</b>	<b>25%</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>53 944 284 663</b>	<b>40 968 990 780</b>	<b>38 506 652 581</b>	<b>12 975 293 883</b>	<b>32%</b>	

Source: Alios Finance Gabon

**b) Bilan Passif**

BILAN PASSIF (F Cfa)	2012	2011	2010	Variation 2012/2011	Variation %	Renvois
Capital social ou compte de liaison siège	2 000 083 008	1 090 320 000	1 090 320 000	909 763 008	83%	
Prime d'émission et d'apport	2 193 711 309	2 193 711 309	2 193 711 309	0	0%	
Réserves réglementaires	218 064 290	218 064 290	218 064 290	0	0%	
Réserves libre	1 116 525 683	2 026 288 691	2 026 288 691	-909 763 008	-45%	
Report à nouveau (+ ou -)	32 452	18 163 925	57 376 334	-18 131 473	-100%	
Résultat net de la période à affecter (bénéfice + ou perte -)	1 951 591 263	1 622 254 968	1 160 139 591	329 336 295	20%	
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>7 480 008 005</b>	<b>7 168 803 183</b>	<b>6 745 900 215</b>	<b>311 204 822</b>	<b>4,3%</b>	<b>Note 10</b>
Fonds d'affectation	1 093 810 468	974 332 389	1 052 079 002	119 478 079	12%	
Emprunt obligataire	3 000 000 000	1 800 000 000	2 400 000 000	1 200 000 000	67%	Note 11
Autres ressources permanentes	505 085	505 085	505 085	0	0%	
Provisions pour risques et charges	1 945 706 285	698 497 675	698 103 939	1 247 208 610	>100%	Note 12
Comptes de dépôts à termes	774 923 643	645 353 243	568 539 049	129 570 400	20%	
Autres comptes de clientèle (créditeurs)	1 452 300 706	725 260 916	180 480 295	727 039 790	>100%	
Fournisseurs de biens et services	1 342 973 288	2 273 803 914	1 538 266 900	-930 830 626	-41%	
Personnel	67 821	67 821	67 821	0	0%	
Etats et organismes	909 768 960	819 101 482	570 885 698	90 667 478	11%	
Actionnaires	150 841 363	147 364 310	123 488 790	3 477 053	2%	
Autres créditeurs	879 841 321	883 349 666	1 302 017 123	-3 508 345	0%	
Compte de régularisation de la gestion	1 354 819 997	1 598 770 179	1 397 813 472	-243 950 182	-15%	
Compte de refinancement	30 908 931 792	22 391 363 788	20 244 367 152	8 517 568 004	38%	
Comptes à vue des correspondants	2 649 785 929	842 417 129	1 684 138 040	1 807 368 800	>100%	Note 13
<b>TOTAL PASSIF ETRANGER ET ASSIMILE</b>	<b>46 464 276 658</b>	<b>33 800 187 597</b>	<b>31 760 752 366</b>	<b>12 664 089 061</b>	<b>37,5%</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>53 944 284 663</b>	<b>40 968 990 780</b>	<b>38 506 652 581</b>	<b>12 975 293 883</b>	<b>31,7%</b>	

Source: Alios Finance Gabon

**c) Fonds Propres et ratio de solvabilité**

(en millions de francs CFA)

Libellé poste	Norme	2010	2011	2012	Renvois
Capital ou dotation		1090	1090	2000	
Primes liées au capital		2194	2194	2194	
Réserves		2244	2244	1335	
Report à nouveau créditeur		57	18		
BENEFICE EN INSTANCE D'AFFECTATION			2416		
Fonds d'affectation		594	516	636	
<b>Capitaux propres au sens du règlement COBAC r-93/02</b>		<b>6179</b>	<b>8478</b>	<b>6165</b>	
Frais et valeurs incorporelles immobilisées		102	273	531	
Dividendes à distribuer			2416		
Sommes déductibles des capitaux propres pour le calcul des fonds propres nets		102	2689	531	
Fonds propres de base		6077	5789	5634	
<b>Fonds propres nets corrigés</b>		<b>6077</b>	<b>5789</b>	<b>5634</b>	
<b>Normes de solvabilité</b>					
Risques pondérés nets		29 848	30 432	36 968	
Couverture des risques par les fonds propres nets (en %)	$\geq 8\%$	20%	19%	15%	Note 14
Division des risques					
Total des grands risques	$< 8 \times \text{FPNC}$	1163	1074	1074	Note 15
Couverture des immobilisations par les fonds propres	$> 100\%$	682%	593%	552%	Note 16
Respect des prises de participations	$\leq 45\% \text{ FPN}$	-	-	-	
Crédit en faveur des actionnaires et du personnel					
Engagements individuels	Seuil max. $\leq 5\% \text{ FPN}$	116	165	257	Note 17
Engagements globaux	Seuil max. $\leq 15\% \text{ FPN}$	116	165	257	
<b>Normes de liquidité</b>					
Rapport de liquidité à court terme	Rapport de liquidité $\geq 100\%$	221%	313%	240%	Note 18
Coefficient de transformation à long terme	Coef. De transformation $\geq 50\%$	345%	218%	197%	

Source: CERBER Alios Finance Gabon

**d) Comptes de Résultat et SIG**

Compte de résultat & SIG (F Cfa)	2012	2011	2010	Variation 2012/2011	Variation %	Renvois
Produits sur opérations avec la clientèle et crédit bail	16 814 132 120	14 892 032 974	14 478 568 055	1 922 099 146	13%	
Charges sur opérations avec la clientèle et crédit bail	-2 252 482 303	-1 727 218 788	-1 572 974 413	-525 263 515	30%	
Marges sur les opérations avec la clientèle et crédit bail	14 561 649 817	13 164 814 186	12 905 593 642	1 396 835 631	11%	Note 1
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	70 201 675	75 780 877	57 085 095	-5 579 202	-7%	
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaire	-63 285 354	-165 641 526	-311 337 124	102 356 172	-62%	
Marges sur opérations de trésorerie et interbancaire	6 916 321	-89 860 649	-254 252 029	96 776 970	108%	
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>14 568 566 138</b>	<b>13 074 953 537</b>	<b>12 651 341 613</b>	<b>1 493 612 601</b>	<b>11%</b>	<b>Note 2</b>
Produit Net Bancaire (PNB)	14 568 566 138	13 074 953 537	12 651 341 613	1 493 612 601	11%	
Produits Accessoires et divers	681 863 105	687 209 313	1 486 231 360	-5 346 208	-1%	
<b>Produit Global Exploitation (PGE)</b>	<b>15 250 429 243</b>	<b>13 762 162 850</b>	<b>14 137 572 973</b>	<b>1 488 266 393</b>	<b>11%</b>	<b>Note 3</b>
Frais de Personnel	-972 449 339	-828 470 146	-843 318 237	-143 979 193	17%	
Charges générales d'exploitation	-2 486 915 548	-2 529 832 385	-1 949 953 046	42 916 837	-2%	
Impôts & Taxes	-39 282 080	-31 729 682	-23 386 548	-7 552 398	24%	
Frais généraux hors amortissement	-3 498 646 967	-3 390 032 213	-2 816 657 831	-108 614 754	3%	Note 4
<b>Résultat Brut Exploitation (RBE)</b>	<b>11 751 782 276</b>	<b>10 372 130 637</b>	<b>11 320 915 142</b>	<b>1 379 651 639</b>	<b>13%</b>	
Dotations Amortissement & provisions	-10 724 454 963	-10 219 344 265	-13 080 776 190	-505 110 698	5%	
Reprises de Provisions	1 564 538 540	4 161 563 257	3 013 897 761	-2 597 024 717	-62%	
<b>Résultat Courant Avant Impôt</b>	<b>2 591 865 853</b>	<b>4 314 349 629</b>	<b>1 254 036 713</b>	<b>-1 722 483 776</b>	<b>-40%</b>	
Résultat Exceptionnel	424 799 304	-1 766 560 979	583 486 342	2 191 360 283	124%	
Impôt sur les Sociétés	-1 065 073 894	-925 533 684	-677 383 464	-139 540 210	15%	
<b>Résultat Net</b>	<b>1 951 591 263</b>	<b>1 622 254 966</b>	<b>1 160 139 591</b>	<b>329 336 297</b>	<b>20%</b>	<b>Note 6</b>

Source: Alios Finance Gabon



### 5.3 • ANALYSE DE L'EVOLUTION DES COMPTES DU BILAN ET DES RATIOS DE SOLVABILITE

AFG a franchi au cours de l'exercice 2012 la barre des MF Cfa 53 944 de total bilan contre MF Cfa 40 968 en 2011, soit une croissance de 32%. Cette progression se matérialise par les éléments suivants :

#### **Note 1 : Valeurs incorporelles immobilisées**

Les valeurs incorporelles immobilisées présentent, au 31-12-2012, un solde de MF Cfa 512 contre MF Cfa 241 l'exercice précédent, soit une variation à la hausse supérieur à 100%; A la clôture 2010, ce poste affichait un solde de MF Cfa 55. La forte variation à la hausse enregistrée est la traduction de la volonté du management d'adapter son outil de gestion à l'évolution de son activité en acquérant de nouvelles solutions progiciels. Sur la période, AFG a acquis les progiciels X3, FRP et Linedata Ekip360 qui sont des solutions couvrant l'ensemble des activités de financement des particuliers ou des entreprises.

#### **Note 2 : Autres immobilisations corporelles**

Les autres immobilisations corporelles enregistrent à la clôture 2012 un solde de MF Cfa 21 440, soit 96% de l'ensemble des immobilisations. Elles se composent pour l'essentiel du matériel et mobilier en location ou en crédit bail, de l'immeuble en exploitation bancaire, des agencements et installations. Ce poste affiche une variation à la hausse de 44%. Sur la période, AFG a investi pour MF Cfa 15 378 en matériel et mobilier de location afin de répondre aux besoins croissants de sa clientèle.

#### **Note 3 : Autres titres de participations**

Les titres de participations affichent un solde de MF Cfa 310 sur l'ensemble de la période. Ce montant correspond à la participation d'AFG au capital de Giefca (Groupement d'Intérêt Economique pour Favoriser le développement du crédit automobile et industriel en Afrique) créé en 1976 et dont l'objectif est de faciliter, organiser et développer l'activité commerciale et économique de ses sociétés membres.

#### **Note 4 : Crédit à moyen terme**

Le poste crédit à moyen terme présente un taux de croissance moyen annuel de 7 % traduisant une hausse d'activité, et une amélioration progressive de la part de marché d'AFG qui est passée de 32% en 2011 à 39% en 2012. Avec un solde de MF Cfa 21 080 au 31-12-2012, le poste crédit à moyen terme demeure le plus important (73 %) sur l'ensemble des prêts octroyés à la clientèle.

#### **Note 5 : Crédit à court terme**

Le poste crédit à court terme enregistre un solde de MF Cfa 2 902 à la clôture 2012 contre MF Cfa 1 847 à la clôture 2011, soit une variation de 57% sur la période. Ce poste représente 10% des crédits octroyés par AFG.

#### **Note 6 : Autres crédits**

Les autres crédits s'élèvent au 31-12-2012 à MF Cfa 5 363 provisionnés à hauteur de MF Cfa 2 157, soit un solde net de MF Cfa 3 206. Entre 2010 et 2012, ce poste connaît une évolution supérieure à 100% résultant de la hausse d'activité d'AFG.

**Note 7 : Etats et organismes internationaux**

Les impôts et taxes présentent un solde de MF Cfa 215 au 31-12-2012 contre MF Cfa 0,66 à la clôture du précédent exercice, soit une variation à la hausse supérieure à 100%. Cette variation s'explique par la régularisation sur le crédit de TVA de 2012 pour un montant de MF Cfa 213.

**Note 8 : Compte de régularisation de la gestion**

Les autres valeurs réalisables connaissent une variation à la hausse supérieure à 100% et s'établissent à MF Cfa 106 à fin 2012. L'évolution de ce poste est liée au respect du principe de séparations des exercices. Il se matérialise par la régularisation des factures d'assurance (MF Cfa 25), des loyers (MF Cfa 20), des assurances maladies (MF Cfa 26) et la facture de structuration dudit emprunt obligataire.

**Note 9 : Comptes à vue des correspondants**

Les comptes à vue affichent un solde global de MF Cfa 2 365 à fin 2012 contre MF Cfa 1 526, soit une variation à la hausse de 55% sur la période. Il est constitué des comptes des correspondants et de la liquidité permettant la couverture des opérations d'AFG.

**Note 10 : Capitaux propres (hors résultat)**

Les capitaux propres restent stables sur la période et s'établissent à MF Cfa 5 528 à la clôture 2012. Une hausse du capital par incorporation de réserves libres, à hauteur de MF Cfa 910, a été enregistrée sur le dernier exercice. Le capital social d'AFG est détenu majoritairement par sa maison mère ALIOS FINANCE SA à hauteur de 72.89%; L'Etat Gabonais y détient une participation à hauteur de 12.17% et le reste est réparti entre des investisseurs privés.

**Note 11 : Emprunt obligataire**

Le poste d'emprunt obligataire affiche une variation nette à la hausse de MF Cfa 1 200 et présente un solde de MF Cfa 3 000 à la clôture 2012. La variation enregistrée est la résultante d'une levée de fonds auprès des compagnies d'assurances UCAM et UAG pour un montant global de MF Cfa 1 800.

**Note 12 : Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges affichent un solde de MF Cfa 1 945 à la clôture de l'exercice 2012 contre MF Cfa 698 sur l'exercice 2011. Le solde de ce compte enregistre une forte variation à la hausse corrélativement à la hausse du niveau d'activité. Les provisions pour risques et charges sont essentiellement constituées de provisions de non perception des loyers.

**Note 13 : Compte de refinancement et comptes à vue des correspondants**

La trésorerie passive présente un solde global de MF Cfa 33 559 composé, pour l'essentiel, des lignes de refinancement utilisées au 31-12-2012 auprès de l'ensemble des opérateurs du marché monétaire pour MF Cfa 30 909, et des découverts bancaires pour MF Cfa 2 650. Ces postes affichent des variations à la hausse respectivement de 38% et plus de 100%, soit une variation globale de 44% par rapport à 2011.

**Note 14 : Ratio de couverture de risques**

La couverture de risques fait obligation aux établissements de crédit de justifier en permanence que leurs fonds propres nets couvrent au minimum 8 % de l'ensemble de leurs concours. Sur l'ensemble de la période, cette norme est respectée par AFG qui affiche un ratio supérieur à 15 % entre 2010 et 2012.

### **Note 15 : Division des risques**

Le coefficient de division des risques est un ratio qui vise à limiter les conséquences liées aux risques de non-remboursement et donc à garantir la solvabilité des établissements de crédit. Sur la période 2010 à 2012, l'ensemble des risques restent inférieur à huit fois les fonds propres nets corrigés conformément aux recommandations COBAC.

### **Note 16 : Ratio de couverture des immobilisations**

La couverture des immobilisations oblige les établissements de crédit à financer leurs immobilisations au minimum à 100 % par leurs ressources permanentes. Sur l'ensemble de la période, cette norme est respectée par AFG qui affiche un ratio supérieur à 5,50 fois la norme entre 2010 et 2012.

### **Note 17 : Crédit en faveur du personnel**

Les crédits en faveur du personnel restent largement inférieurs à 15% des fonds propres sur l'ensemble de la période 2010-2012.

### **Note 18 : Normes de liquidité**

Le ratio de liquidité a pour objectif de s'assurer que les établissements de crédit peuvent faire face aux demandes de remboursement des déposants. Sur la période, Alios enregistre un rapport de liquidité à court terme et un coefficient de transformation à long terme supérieur à 190%, pour une norme respectivement supérieure ou égale à 100% et 50%.

## **5.4 • ANALYSE DU RESULTAT ET DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**

### **Note 1 : Marges sur les opérations avec la clientèle et crédit bail**

La marge sur les opérations avec la clientèle et crédit bail correspond à la différence entre les intérêts reçus des clients et ceux versés aux prêteurs de fonds sur lesdites opérations.

Les opérations avec la clientèle génèrent en 2012 une marge de MF Cfa 14 561, en hausse de 11% par rapport à l'exercice 2011. Cette évolution à la hausse (MF Cfa 1 397) est la résultante de la hausse des produits sur opérations avec la clientèle et crédit bail de MF Cfa 1 922, alors que les charges y relatives n'augmentent que de MF Cfa 525. Cette évolution s'explique par la hausse de l'activité et de la production de crédit qui connaît un accroissement de 24% par rapport à l'exercice précédent.

### **Note 2 : Marge d'intérêt**

La marge d'intérêt correspond à la différence des intérêts versés et ceux reçus sur l'ensemble des opérations, à savoir le crédit, le crédit bail et la trésorerie interbancaire.

La marge d'intérêts reste tirée par la marge sur opération avec la clientèle, compte tenu de la faiblesse des opérations de trésorerie interbancaire. En 2012, elle affiche un solde de MF Cfa 14 569 contre MF Cfa 13 074, soit une hausse de MF Cfa 11% identique à celle de la marge sur les opérations avec la clientèle.

### **Note 3 : Produit Net Bancaire (PNB)**

Il s'agit du revenu net dégagé par une banque dans le cadre de son exploitation. Le Produit Net Bancaire est égal à la somme de la marge sur les opérations avec la clientèle, la marge d'intérêt, et la marge sur les autres produits d'exploitation bancaire.

Le PNB d'AFG connaît une croissance de 11% et se situe à MF Cfa 14 568 en 2012 contre MF Cfa 13 074 l'année précédente. Cette évolution est liée à :

- une croissance des opérations de crédit bail ;
- une augmentation des marges sur opérations, en particuliers les opérations de crédit bail et les opérations de trésorerie et interbancaire ;
- la maîtrise des charges d'exploitation en particulier les charges sur les opérations de trésorerie et inter bancaire.

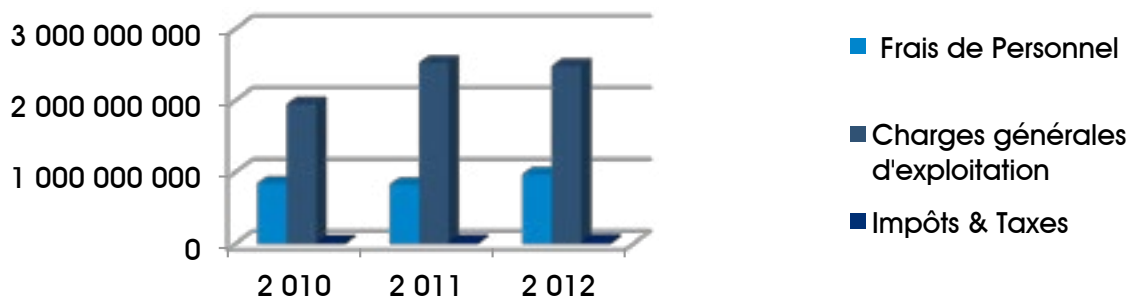
**Note 4 : Produit Global Exploitation**

L'exploitation génère en 2012 un produit de MF Cfa 15 250 contre MF Cfa 13 762 en 2011, en hausse de 11%. Les produits accessoires et produits divers s'élèvent à MF Cfa 682.

**Note 5 : Frais généraux hors amortissements**

Les frais généraux connaissent une évolution à la hausse non significative de MF Cfa 108, soit 3% entre 2011 et 2012. Cette variation résulte pour l'essentiel de la hausse des frais de personnel à hauteur de MF Cfa 144 et d'une variation maîtrisée des charges générales d'exploitation qui enregistrent une baisse de MF Cfa 43. Les ressources humaines figurent parmi les axes prioritaires de la stratégie de développement d'AFG, entre 2010 et 2012 ses effectifs passent de 44 à 56 cadres et agents de maîtrise, en plus de l'effort en formation visant à améliorer leur niveau de qualification.

Evolution des frais généraux



**Repartition des frais généraux hors amortissement en 2012**

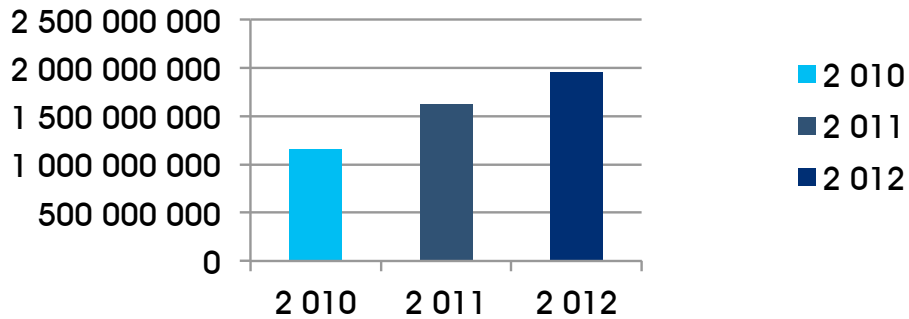


**Note 6 : Total frais généraux**

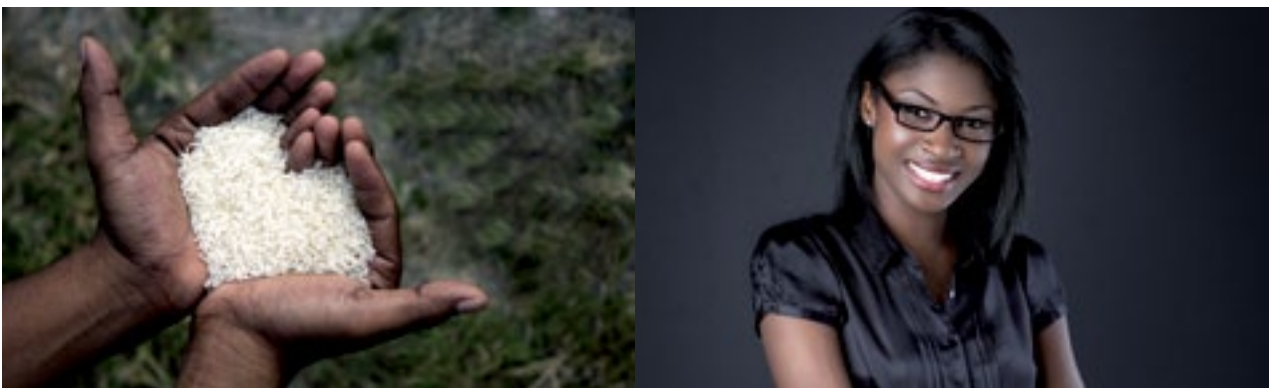
Le total des frais généraux s'établit à MF Cfa 14 223 en 2012 contre MF Cfa 13 609 en 2011 du fait de la prépondérance des dotations aux amortissements et provisions qui se maintiennent au dessus de MF Cfa 10 000.

Note 7 : Résultat Net

EVOLUTION DU RESULTAT NET



AFG enregistre un bénéfice en constante hausse; celui-ci augmente de 20% entre 2011 et 2012, passant de MF Cfa 1 622 à MF Cfa 1 952. Cette performance est étroitement liée à la hausse du niveau d'activité d'AFG qui a généré un total produits de MF Cfa 19 556 en 2012 contre un total charges de MF Cfa 17 604 en 2011.



## 5.5 • SITUATION PROVISOIRE DU 31/12/ 2013

Nous exposons ci-dessous une situation des comptes au 31 décembre 2013. Celle-ci reste en attente d'approbation par l'Assemblée Générale.

AFG clôture l'année 2013 avec une hausse de son activité et un recul de son résultat net, par rapport à l'exercice 2012, du fait de l'importance de la couverture des risques.

## a. Evolution de la situation des comptes de résultat

Compte de résultat & SIG (F Cfa)	2013	2012	Variation 2013/2012	Variation %
Produits sur opérations avec la clientèle et crédit bail	19 387 639 855	16 814 132 120	2 573 507 735	15%
Charges sur opérations avec la clientèle et crédit bail	-2 938 081 758	-2 252 482 303	-685 599 455	30%
Marges sur les opérations avec la clientèle et crédit bail	16 449 558 097	14 561 649 817	1 887 908 280	13%
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	69 132 102	70 201 675	-1 069 573	-2%
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaire	-73 746 149	-63 285 354	-10 460 795	17%
Marges sur opérations de trésorerie et interbancaire	-4 614 047	6 916 321	-11 530 368	-167%
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>16 444 944 050</b>	<b>14 568 566 138</b>	<b>1 876 377 912</b>	<b>13%</b>
Produit Net Bancaire (PNB)	16 444 944 050	14 568 566 138	1 876 377 912	13%
Produits Accessoires et divers	996 988 145	681 863 105	315 125 040	46%
Produit Global Exploitation (PGE)	17 441 932 195	15 250 429 243	2 191 502 952	14%
Frais de Personnel	-1 150 989 225	-972 449 339	-178 539 886	18%
Charges générales d'exploitation	-1 413 328 988	-2 486 915 548	1 073 586 560	-43%
Impôts & Taxes	-37 761 584	-39 282 080	1 520 496	-4%
Frais généraux hors amortissement	-2 602 079 797	-3 498 646 967	896 567 170	-26%
<b>Résultat Brut Exploitation (RBE)</b>	<b>14 839 852 398</b>	<b>11 751 782 276</b>	<b>3 088 070 122</b>	<b>26%</b>
Dotations Amortissement & provisions	-14 629 371 976	-10 724 454 963	-3 904 917 013	36%
Reprises de Provisions	2 909 867 248	1 564 538 540	1 345 328 708	86%
<b>Résultat Courant Avant Impôt</b>	<b>3 120 347 670</b>	<b>2 591 865 853</b>	<b>528 481 817</b>	<b>20%</b>
Résultat Exceptionnel	- 152 770 844	424 799 304	-577 570 148	-136%
Impôt sur les Sociétés	- 1 251 656 124	-1 065 073 894	-186 582 230	18%
<b>Résultat Net</b>	<b>1 715 920 702</b>	<b>1 951 591 263</b>	<b>-235 670 561</b>	<b>-12%</b>

Source: Alios Finance Gabon

**Commentaires :**

Au 31 décembre 2013, le résultat s'établit à MF Cfa 1 715, en baisse de 12% comparativement à 2012. En dépit de la hausse d'activité et d'une bonne maîtrise des frais généraux (-26%), les performances d'AFG sont impactées par la constitution d'une provision fiscale de MFCFA 886.

**b. Evolution de la situation des comptes du bilan**

BILAN ACTIF (F Cfa)	2013	2012	Variation 2013/2012	Variation %
Immobilisations	1 245 178 114	648 033 321	597 144 793	92%
Autres immobilisations corporelles sur opérations de crédit bail	30 811 662 113	21 440 176 230	9 371 485 883	44%
Autres titres de participations	310 000 000	310 000 000	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>32 366 840 227</b>	<b>22 398 209 551</b>	<b>9 968 630 676</b>	<b>45%</b>
Crédit à long terme				
Crédit à court et moyen terme	26 416 843 642	23 981 735 434	2 435 108 208	10%
Créances courantes	5 041 114 183	5 178 502 155	-137 387 972	-3%
Liquidités et équivalents de liquidités	3 175 874 839	2 385 837 523	790 037 316	33%
<b>TOTAL</b>	<b>34 633 832 664</b>	<b>31 546 075 112</b>	<b>3 087 757 552</b>	<b>14%</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>67 000 672 891</b>	<b>53 944 284 663</b>	<b>13 056 388 228</b>	<b>27%</b>

BILAN PASSIF (F Cfa)	2013	2012	Variation 2013/2012	Variation %
Capital social ou compte de liaison siège	2 000 083 008	2 000 083 008	0	0%
Prime d'émission, RAN, Réserves et provisions pour risques généraux	5 408 560 848	5 474 040 019	-65 479 171	-1%
Résultat net de la période (bénéfice + ou perte -)	1 715 920 702	1 951 591 263	-235 670 561	-12%
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>9 124 564 558</b>	<b>9 425 714 290</b>	<b>-301 149 732</b>	<b>-17%</b>
Emprunt obligataire	2 040 000 000	3 000 000 000	-960 000 000	-32%
Autres ressources permanentes	1 057 972 381	1 869 239 196	-811 266 815	-43%
Autres comptes de clientèle (créditeurs)	1 649 495 020	1 452 300 706	197 194 314	14%
Compte de régularisation de la gestion et divers	11 622 370 558	4 638 312 750	6 984 057 808	>100%
Compte de refinancement et autres concours bancaire	41 506 270 374	33 558 717 721	7 947 552 653	24%
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>67 000 672 891</b>	<b>53 944 284 663</b>	<b>13 056 388 228</b>	<b>24%</b>

Source: Alios Finance Gabon

**Commentaires :**

Au 31.12.2013, le bilan affiche 24% de hausse par rapport à 2012 pour s'établir à MF Cfa 67 000. La situation des crédits à moyen terme est en hausse de 10%.

**Analyse du Coût du risque :**

En MF Cfa	2013	2012	Var	Var %
Dotations aux provisions	3 163	1 838	1 325	72%
Reprises de provisions	2 899	1 403	1 496	107%
Dotations nettes	263	435	-171	-39%
Encours total à la clôture	60 573	48 628	11 945	25%
<b>Coût du risque</b>	<b>0,4%</b>	<b>0,9%</b>	<b>-0,5%</b>	<b>-51%</b>

Sur la période 2012-2013, les dotations aux provisions enregistrent une hausse de 72%, tandis que les reprises sont en hausse de 107% grâce à l'effort de recouvrement. Les dotations nettes pour risque de crédit sont respectivement de MF Cfa 435 et MF Cfa 263, avec des encours de MF Cfa 48 628 et MF Cfa 60 573. Ce qui traduit une amélioration et une bonne maîtrise du coût du risque qui s'améliore de 0,5 point.

**5.6 • HYPOTHESES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS D'AFG**

Le business plan d'Alios Finance Gabon a été élaboré sur la période 2014 – 2021, couvrant la durée de l'emprunt, et conçu de manière prudente et réaliste. Il intègre les principaux éléments suivants :

- > Une évolution moyenne annuelle de 3% de la production sur l'ensemble de la période ;
- Le règlement sur cinq ans du logiciel Linedata EKIP<sup>360</sup> ;
- > Des durées de crédits comprises entre 3 et 7 ans ;
- > Un taux d'imposition à 30% ;
- > Un coût global du risque maintenu à 1% ;
- > Un résultat réparti entre le versement de dividendes et la hausse de 5% des réserves libres chaque année.



## 5.7 • PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS

## a) Actif du bilan prévisionnel

BILAN ACTIF (MF Cfa)	déc-10	déc-11	déc-12	déc-13	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21
Frais immobilisé	46	32	19	38	25	21	17	14	11	9	7	6
Valeurs incorporelles immobilisées	55	241	512	996	665	544	445	363	297	243	198	162
Terrains	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
Autres immobilisations corporelles	14 413	14 926	21 440	30 812	38 626	39 328	39 908	40 529	40 987	41 382	41 712	42 151
Autres immobilisations corporelles en cours	0	28	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Avances et acomptes sur commandes d'immobilisations en cours	0	150	75	149	177	180	183	185	188	190	191	194
Créances immobilisées	19	18	21	42	50	51	52	53	53	54	54	55
Autres titres de participations	310	310	310	310	310	310	310	310	310	310	310	310
<b>TOTAL</b>	<b>14 862</b>	<b>15 725</b>	<b>22 398</b>	<b>32 367</b>	<b>39 873</b>	<b>40 453</b>	<b>40 934</b>	<b>41 474</b>	<b>41 866</b>	<b>42 208</b>	<b>42 493</b>	<b>42 898</b>
Crédit à long terme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Crédit à moyen terme	18 443	19 931	21 080	23 204	27 329	27 826	28 221	28 676	28 992	29 267	29 499	29 877
Crédit à court terme	3 064	1 847	2 902	3 213	3 805	3 874	3 936	3 992	4 040	4 080	4 113	4 171
Autres crédits	256	655	3 206	3 344	3 267	3 326	3 379	3 427	3 468	3 503	3 531	3 582
Autres comptes de clientèles (débiteurs)	1 255	1 247	1 574	1 354	1 603	1 633	1 659	1 682	1 703	1 720	1 733	1 758
Débiteurs de biens et de services	0	0	29	25	30	30	31	31	32	32	32	33
Etats et organismes internationaux	0	1	215	185	219	223	227	230	233	235	237	240
Autres débiteurs	141	2	48	41	49	50	50	51	52	52	53	53
Compte de régularisation de la gestion Actif	41	21	106	91	108	110	112	113	115	116	117	119
Comptes à vue des correspondants Actif	435	1 526	2 365	3 158	3 120	3 136	3 148	3 155	3 158	3 155	3 147	3 149
Caisse	9	14	21	18	21	21	22	22	22	22	23	23
<b>TOTAL</b>	<b>23 645</b>	<b>25 244</b>	<b>31 546</b>	<b>34 634</b>	<b>39 550</b>	<b>40 228</b>	<b>40 784</b>	<b>41 380</b>	<b>41 813</b>	<b>42 182</b>	<b>42 485</b>	<b>43 005</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>38 507</b>	<b>40 969</b>	<b>53 944</b>	<b>67 001</b>	<b>79 424</b>	<b>80 681</b>	<b>81 719</b>	<b>82 853</b>	<b>83 680</b>	<b>84 390</b>	<b>84 978</b>	<b>85 904</b>

Source: Alios Finance Gabon

Les immobilisations varient de MF Cfa 22 398 à la clôture 2012 à MF Cfa 42 898, soit une hausse de MF Cfa 20 500 correspondant à une variation moyenne annuelle de 5%. Cette variation est essentiellement due à la tendance haussière des l'activité de location et de crédit bail.

L'actif d'exploitation suit la même tendance pour s'établir à MF Cfa 43 005 à la clôture 2021 contre MF Cfa 31 546 à fin 2012.

**b) Passif du bilan prévisionnel**

BILAN PASSIF (MF Cfa)	déc-10	déc-11	déc-12	déc-13	déc-14	déc-15	déc-16	déc-17	déc-18	déc-19	déc-20	déc-21
Capital social ou compte de liaison siège	1 090	1 090	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Prime d'émission et d'apport	2 194	2 194	2 194	2 194	2 194	2 194	2 194	2 194	2 194	2 194	2 194	2 194
Réserves réglementaires	218	218	218	413	413	413	413	413	413	413	413	413
Réserves libre	2 026	2 026	1 117	1 117	1 447	1 518	1 591	1 666	1 742	1 822	1 906	2 001
Report à nouveau (+ ou -)	57	18	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Provisions pour risques généraux</b>	<b>698</b>	<b>698</b>	<b>1 946</b>	<b>1 684</b>	<b>1 391</b>	<b>1 536</b>	<b>1 697</b>	<b>1 875</b>	<b>2 071</b>	<b>2 288</b>	<b>2 527</b>	<b>2 780</b>
Résultat net de la période à affecter (bénéfice + ou perte -)	1 160	1 622	1 952	1 716	2 185	2 374	2 432	2 687	2 744	2 803	2 865	3 008
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>7 444</b>	<b>7 867</b>	<b>9 426</b>	<b>9 125</b>	<b>9 630</b>	<b>10 035</b>	<b>10 327</b>	<b>10 835</b>	<b>11 165</b>	<b>11 521</b>	<b>11 905</b>	<b>12 397</b>
Fonds d'affectation	1 052	974	1 094	1 058	1 099	1 117	1 132	1 146	1 158	1 167	1 174	1 186
Emprunt obligataire	2 400	1 800	3 000	2 040	12 400	10 371	8 343	6 314	4 286	2 857	1 429	0
Autres ressources permanentes	1	1	1	1 058	1 005	955	907	862	819	778	739	702
Comptes de dépôts à termes	569	645	775	2 973	1 548	1 710	1 889	2 087	2 305	2 547	2 813	3 095
Autres comptes de clientèle (créditeurs)	180	725	1 452	1 649	2 901	3 205	3 540	3 911	4 320	4 773	5 272	5 800
Fournisseurs de biens et services	1 538	2 274	1 343	2 198	2 682	2 963	3 274	3 616	3 995	4 413	4 875	5 363
Personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Etats et organismes	571	819	910	1 489	1 817	2 007	2 218	2 450	2 706	2 990	3 303	3 633
Actionnaires	123	147	151	247	301	333	368	406	449	496	548	602
Autres créiteurs	1 302	883	880	1 440	1 757	1 941	2 145	2 369	2 617	2 891	3 194	3 514
Compte de régularisation de la gestion Passif	1 398	1 599	1 355	2 217	2 706	2 989	3 302	3 648	4 030	4 452	4 919	5 410
Compte de refinancement	20 244	22 391	30 909	38 068	39 002	40 409	41 565	42 443	43 015	42 650	41 917	41 768
Comptes à vue des correspondants Passif	1 684	842	2 650	3 438	2 575	2 645	2 709	2 766	2 815	2 856	2 889	2 434
<b>TOTAL PASSIF ETRANGER ET ASSIMILE</b>	<b>31 063</b>	<b>33 102</b>	<b>44 519</b>	<b>57 876</b>	<b>69 794</b>	<b>70 646</b>	<b>71 392</b>	<b>72 018</b>	<b>72 515</b>	<b>72 869</b>	<b>73 072</b>	<b>73 507</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>38 507</b>	<b>40 969</b>	<b>53 944</b>	<b>67 001</b>	<b>79 424</b>	<b>80 681</b>	<b>81 719</b>	<b>82 853</b>	<b>83 680</b>	<b>84 390</b>	<b>84 978</b>	<b>85 904</b>

Source: Alios Finance Gabon

La situation nette s'établit à MF Cfa 12 397 à la clôture 2021 contre MF Cfa 9 426 à la clôture 2012. La variation à la hausse se justifie par la hausse des bénéfices générés par l'activité. Le bilan affiche un total de MF Cfa 85 904 à fin 2021, en hausse comparativement à 2013 ; la trésorerie nette reste positive sur la période 2014-2021. L'emprunt est remboursé normalement sur la période.

**c) Compte de résultat et SIG prévisionnels**

Compte de résultat & SIG (MF Cfa)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Produits sur opérations avec la clientèle et crédit bail	14 479	14 892	16 814	19 388	21 621	21 963	22 255	22 511	22 724	22 893	23 016	24 167
Charges sur opérations avec la clientèle et crédit bail	(1 573)	(1 727)	(2 252)	(2 938)	(3 469)	(3 513)	(3 561)	(3 602)	(3 636)	(3 663)	(3 683)	(3 867)
Marges sur les opérations avec la clientèle et crédit bail	12 906	13 165	14 562	16 450	18 152	18 450	18 694	18 909	19 088	19 230	19 334	20 301
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	57	76	70	69	81	71	71	71	76	71	71	75
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaire	(311)	(166)	(63)	(74)	(71)	(76)	(86)	(81)	(71)	(86)	(81)	(85)
Marges sur opérations de trésorerie et interbancaire	(254)	(90)	7	(5)	10	(5)	(15)	(10)	5	(15)	(10)	(11)
<b>MARGE D'INTERETS</b>	<b>12 651</b>	<b>13 075</b>	<b>14 569</b>	<b>16 445</b>	<b>18 162</b>	<b>18 445</b>	<b>18 679</b>	<b>18 899</b>	<b>19 093</b>	<b>19 215</b>	<b>19 324</b>	<b>20 290</b>
<b>Produit Net Bancaire (PNB)</b>	<b>12 651</b>	<b>13 075</b>	<b>14 569</b>	<b>16 445</b>	<b>18 162</b>	<b>18 445</b>	<b>18 679</b>	<b>18 899</b>	<b>19 093</b>	<b>19 215</b>	<b>19 324</b>	<b>20 290</b>
Produits Accessoires et divers	1 486	687	682	997	943	953	963	973	993	1 003	1 013	1 063
<b>Produit Global Exploitation (PGE)</b>	<b>14 138</b>	<b>13 762</b>	<b>15 250</b>	<b>17 442</b>	<b>19 105</b>	<b>19 397</b>	<b>19 642</b>	<b>19 872</b>	<b>20 086</b>	<b>20 218</b>	<b>20 337</b>	<b>21 353</b>
Frais de Personnel	(843)	(828)	(972)	(1 151)	(1 238)	(1 248)	(1 258)	(1 268)	(1 288)	(1 298)	(1 308)	(1 373)
Charges générales d'exploitation	(1 950)	(2 530)	(2 487)	(1 413)	(2 527)	(2 527)	(2 527)	(2 527)	(2 527)	(2 527)	(2 527)	(2 653)
Impôts & Taxes	(23)	(32)	(39)	(38)	(40)	(40)	(40)	(40)	(45)	(40)	(40)	(42)
Frais généraux hors amortissement	(2 817)	(3 390)	(3 499)	(2 602)	(3 805)	(3 815)	(3 825)	(3 835)	(3 860)	(3 865)	(3 875)	(4 069)
<b>Résultat Brut Exploitation (RBE)</b>	<b>11 321</b>	<b>10 372</b>	<b>11 752</b>	<b>14 840</b>	<b>15 300</b>	<b>15 583</b>	<b>15 817</b>	<b>16 037</b>	<b>16 226</b>	<b>16 353</b>	<b>16 462</b>	<b>17 285</b>
Dotations Amortissement & provisions	(13 081)	(10 219)	(10 724)	(14 629)	(13 949)	(13 953)	(14 109)	(13 949)	(14 027)	(14 074)	(14 081)	(14 785)
Reprises aux Provisions	3 014	4 162	1 565	2 910	1 590	1 590	1 605	1 600	1 590	1 605	1 600	1 680
<b>Résultat Courant Avant Impôt</b>	<b>1 254</b>	<b>4 314</b>	<b>2 592</b>	<b>3 120</b>	<b>2 940</b>	<b>3 220</b>	<b>3 312</b>	<b>3 688</b>	<b>3 789</b>	<b>3 883</b>	<b>3 981</b>	<b>4 180</b>
Résultat Exceptionnel	583	(1 767)	425	(153)	182	172	162	152	132	122	112	117
Impôt sur les Sociétés	(677)	(926)	(1 065)	(1 252)	(937)	(1 017)	(1 042)	(1 152)	(1 176)	(1 201)	(1 228)	(1 289)
<b>Résultat Net</b>	<b>1 160</b>	<b>1 622</b>	<b>1 952</b>	<b>1 716</b>	<b>2 185</b>	<b>2 374</b>	<b>2 432</b>	<b>2 687</b>	<b>2 744</b>	<b>2 803</b>	<b>2 865</b>	<b>3 008</b>

Source: Alios Finance Gabon

Le Résultat Net est en constante augmentation, passant de MF Cfa 2 185 en 2014 pour atteindre MF Cfa 3 008 en 2021

## d) Fonds propres et ratios de solvabilité

Ratios de liquidité et de solvabilité	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2 021
Fonds propres nets corrigés	6 077	5 789	5 634	4 670	5 344	5 541	5 717	5 876	6 021	6 158	6 287	6 420
Risques pondérés	29 848	30 432	36 968	39 005	45 988	46 824	47 509	48 253	48 796	49 265	49 657	50 276
Couverture des risques par les FP (> 8%)	20%	19%	15%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	12%	13%	13%
Rapport de liquidité à CT (> 100%)	221%	313%	240%	391%	377%	366%	357%	350%	346%	349%	354%	356%

Les fonds propres nets corrigés se maintiennent à un niveau permettant de fixer la couverture des risques pondérés au dessus de 12% avec une norme qui exige une couverture supérieure à 8%.

Sur l'ensemble de la période AFG maintient sa capacité à faire face à ses engagements, le rapport de liquidité à CT reste supérieur à 100%.



---

# CHAPITRE

---

*FACTEURS DE RISQUES ET FAITS EXCEPTIONNELS*

### 6.1 • FACTEURS DE RISQUES

La gestion des risques au sein d'AFG est assurée aussi bien au niveau du Groupe via son comité de crédit et son comité d'audit, qu'au niveau de la filiale gabonaise. Le dispositif de contrôle interne d'AFG couvre les risques définis dans le règlement COBAC R2001/07 et intègre plusieurs dispositifs de contrôle et de surveillance à tous les niveaux.

Le dispositif de contrôle interne d'ALIOS Finance Gabon précise service par service les objectifs du contrôle interne et les moyens destinés à assurer cette fonction. Il en est de même pour les responsabilités.

Outre les services opérationnels, le système de contrôle interne implique l'ensemble de la Direction Générale et l'organe délibérant qui veille au respect du dispositif de contrôle interne au sein de la société. L'articulation des différents niveaux de contrôle se présente comme suit :

1. Conseil d'administration
2. Comité d'audit
3. Direction générale
4. Auditeur interne
5. Chefs de département
6. Personnel d'encadrement et d'exécution

La mise en œuvre d'une politique cohérente du contrôle interne relève de la responsabilité de la Direction Générale. La direction générale est également responsable de l'efficacité du dispositif de contrôle interne.

Le comité d'audit veille à la qualité du système de contrôle interne et à la fiabilité des informations financières de la société. Il est composé de 3 membres du conseil d'administration et se réunit au moins deux fois par an.

L'auditeur interne est chargé d'évaluer la bonne application des instructions du conseil d'administration, du comité d'audit et de la direction générale par le personnel, et de s'assurer du bon fonctionnement des services et départements de la société en adéquation avec les procédures opérationnelles de la société et la réglementation en vigueur. Il est aidé dans sa mission par l'auditeur interne groupe qui effectue régulièrement des missions d'assurance et de conseil sur le Gabon.

Les chefs de département, le personnel d'encadrement et les agents d'exécution sont chargés de mettre en œuvre les directives de la direction générale conformément aux procédures opérationnelles en vigueur. Les agents d'exécution doivent appliquer le système d'autocontrôle à toutes les opérations qu'ils réalisent dans le cadre de leurs attributions respectives. Les chefs de département et le personnel d'encadrement sont eux chargés de mettre en œuvre les différents contrôles de supervision.

Ces dispositifs permettent de mettre en relief les dysfonctionnements et les écarts constatés dans la réalisation des opérations. Deux familles de risques sont régulièrement identifiées et suivies par l'entreprise: le risque de crédit et les risques opérationnels.

### **Risque de crédit**

C'est le risque pour un établissement d'enregistrer un volume trop important de crédits douteux, litigieux et contentieux, du fait d'une organisation défaillante en matière d'analyse du risque de crédit ou d'une évolution défavorable de l'environnement. Il se mesure généralement au travers de la proportion des crédits contentieux dans le volume global des encours de crédits.

Ce risque s'est considérablement amélioré au sein d'AFG suite à plusieurs mesures qui ont été prises notamment avec la formalisation d'une politique de crédit permettant, l'harmonisation des règles d'octroi des crédits, de provisionnement et l'amélioration des procédures de recouvrement. Le coût global du risque se situe à 1% à fin 2012.

### **Risques opérationnels**

La gestion des risques opérationnels revêt une importance capitale au sein du dispositif de contrôle des activités d'AFG. Le contrôle interne d'AFG identifie et évalue régulièrement 4 catégories de risques opérationnels :

#### **Risque des ressources humaines**

C'est le risque de ne pas disposer de ressources humaines suffisantes qualitativement et quantitativement pour réaliser ses activités dans les conditions optimales. Il se mesure généralement par divers indicateurs: taux d'absentéisme, taux de formation, mobilité, niveaux de compétences...

Des efforts ont été faits pour maîtriser ce risque: recrutement de nouveaux talents, formation renforcée, rémunération variable et planification de carrière. Une nouvelle organisation a été mise en place pour répondre efficacement aux attentes de la Direction.

#### **Risque Juridique**

Risque pour un établissement d'enregistrer des pertes ou des coûts plus ou moins élevés du fait de problèmes juridiques (mauvaise et/ou non appréhension de tous les aspects juridiques dans la signature des actes et contrats; mauvaise et/ou non prise en compte de tous les intérêts de la banque, contentieux et litiges défavorables...).

La couverture du risque juridique se fait par les juristes de la société, et via la consultation de son conseil juridique. L'entreprise peut également louer les services d'autres spécialistes en la matière.

#### **Risque comptable**

C'est le Risque qu'une organisation comptable défaillante amène un établissement à afficher des comptes non conformes à la réalité de l'exploitation, voire à enregistrer des pertes (erreurs de comptabilisation, contrôles et suivis insuffisants, suspens comptables défavorables).

La Direction Comptable et Financière d'AFG assure la conformité des écritures comptables. Les états financiers annuels sont audités et publiés après chaque clôture d'exercice.



### Risque informatique

C'est le risque pour un établissement de ne pas disposer d'un système d'information efficient et sécurisé permettant une exploitation aisée et continue. Il se mesure par divers indicateurs: disponibilité des équipements et des logiciels, sécurité des systèmes.

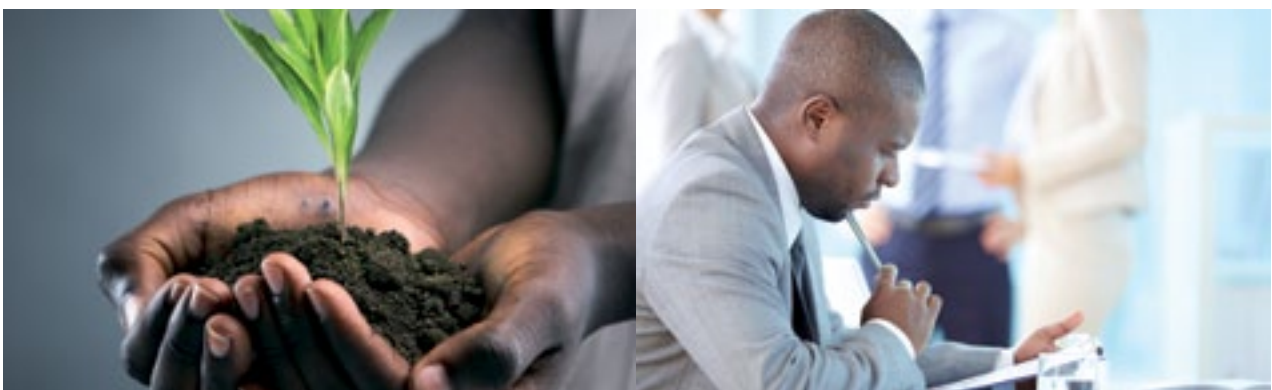
Le changement du système d'information intervenu en 2010 a contribué à améliorer le plan de continuité des activités et de minimiser le risque informatique au sein d'AFG.

L'entreprise a notamment pris certaines mesures afin de garantir la maîtrise de ce risque:

- le respect scrupuleux d'une procédure de sauvegardes ;
- la réalisation d'une salle informatique respectant les normes internationales ;
- l'acquisition d'un groupe électrogène de 110 KVA à déclenchement automatique en cas de coupure d'électricité ;
- la mise en place d'une liaison VSAT pour pallier les problèmes éventuels de connexion internet ;
- la sauvegarde de la base de données de l'entreprise se fait à travers une réplication journalière du serveur local vers le serveur de Tunis.

### 6.2 • FAITS EXCEPTIONNELS

La société a constitué une provision d'un montant de MFCFA 885 dans les comptes provisoires au 31-12-2013 suite à un contrôle fiscal portant sur les exercices 2009 à 2012. A ce stade des discussions avec les autorités fiscales, un montant complémentaire de MFCFA 1 115 est susceptible d'être mis à la charge de la société et sera réparti sur les exercices 2014 et 2015. Les éléments prévisionnels indiqués au paragraphe 5.7 ne tiennent pas compte de ce montant.





---

# CHAPITRE

---

*PRESENTATION DE L'ARRANGEUR*

## 7.1 • PRESENTATION GENERALE

## • BGFIBourse, ARRANGEUR ET CHEF DE FILE DE L'OPERATION

BGFIBourse est une société de gestion et d'intermédiation en Bourse, créée en décembre 2005 par le Groupe BGFIBank dans le cadre de la mise en place du Marché Financier de l'Afrique Centrale (MFAC). Agréée en 2006 par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), BGFIBourse démarre ses activités en 2007 avec la structuration et le placement de l'emprunt obligataire émis par l'Etat Gabonais dénommé « Etat Gabonais 5,5% net 2007-2013 ».

BGFIBourse déploie ses activités sur les six pays de la zone C.E.M.A.C et sa position d'intermédiaire financier lui confère d'être l'un des acteurs majeurs du marché financier sous régional.

## • RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR BGFIBourse

<b>DENOMINATION</b>	<b>BGFIBourse SA</b>
<b>FORME JURIDIQUE</b>	Société Anonyme avec Conseil d'Administration
<b>CAPITAL SOCIAL</b>	XAF 700 000 000
<b>OBJET SOCIAL</b>	Société de Gestion et d'Intermédiation en Bourse
<b>DATE DE CONSTITUTION</b>	Décembre 2005
<b>N°R.C.C.M.</b>	Libreville 2006 B 04845
<b>N°STATISTIQUE</b>	085 087 N
<b>N.I.F.</b>	785087 C
<b>N°AGREMENT</b>	MFAC – SB 002/2006
<b>SIEGE SOCIAL</b>	Boulevard du Bord de Mer BP : 2253 – Libreville / GABON Tél. : (241) 02 07 07 68/ (241) 04 29 29 63

Source : BGFIBourse

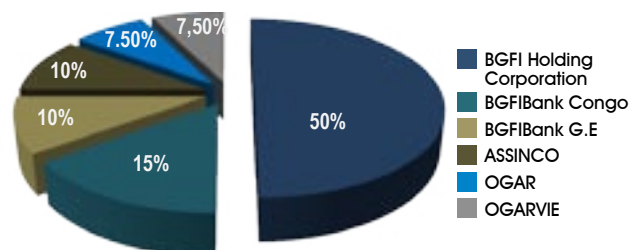


## 7.2 • ACTIONNARIAT DE BGFIBourse

La structure actionnariale de BGFIBourse est constituée des Banques et Compagnies d'Assurances Leaders dans leur domaine d'activité.

### • Répartition de l'actionnariat

ACTIONNAIRES	POURCENTAGE TOTAL
BGFI Holding Corporation	50%
BGFIBank CONGO	15%
BGFIBank G.E.	10%
ASSINCO SA	10%
OGAR	7,5%
OGAR VIE	7,5%
TOTAL	100%



Source : BGFIBourse

## 7.3 • ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE BGFIBourse

### Organe d'Administration

Le Conseil d'Administration de BGFIBourse est composé des membres suivants :

Membres	Fonctions	Date d'expiration du mandat
Henri-Claude OYIMA	Président	AG fin d'exercice 2015
Francis Gérard CAZE	Administrateur	AG fin d'exercice 2015
BGFI Holding Corporation SA, représenté par Henri Claude OYIMA	Administrateur	AG fin d'exercice 2015
BGFIBank CONGO, représenté par Narcisse OBIANG ONDO	Administrateur	AG fin d'exercice 2015
BGFIBank GUINEE EQUATORIALE, représenté par Julie OYE	Administrateur	AG fin d'exercice 2015
Assinco, représenté par Madame Eugénie DENDE	Administrateur	AG fin d'exercice 2015
OGAR, représenté par Bernard BARTOSZEK	Administrateur	AG fin d'exercice 2015
Léandre BOUANZA MOMBO	Administrateur	AG fin d'exercice 2015

Source: BGFIBourse

### Organe de Direction

Directeur Général : Léandre BOUANZA MOMBO

Agrément numéro : COSUMAF-DSB-01/2013.

### 7.4 • DOMAINES D'ACTIVITE DE BGFIBourse

L'agrément sous régional délivré par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF) confère à BGFIBourse le statut de société de Gestion et d'Intermédiation sous régionale, habilitée à exercer toutes les activités liées au marché financier.

BGFIBourse offre son expertise dans les domaines suivants :

---

#### ■ Conseil en Ingénierie Financière

- Cession et gestion d'actifs ;
- Restructuration financière ;
- Evaluation financière ;
- Fusion & Acquisition.

---

#### ■ Activités Boursières

- Introduction en Bourse ;
- Négociation Boursière ;
- Gestion de Portefeuille titres ;
- Placement des titres émis ;
- Tenue de Compte et Conservation titres ;

---

#### ■ Financement Structurés des entreprises

- Emission d'Actions
  - Emission d'Obligations
  - Titrisation
  - Tenue du registre des actionnaires
- 

### 7.5 • REFERENCE SUR LE MARCHE FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE

L'appartenance de BGFIBourse au premier Groupe Financier de l'Afrique Centrale lui octroie une large couverture de placement sur toute l'étendue de la zone CEMAC et lui donne une expérience régionale de par la qualité et l'importance de son réseau qui se déploie sur d'autres régions de l'Afrique.

BGFIBourse a participé de manière directe ou indirecte à plusieurs opérations de mobilisation des capitaux, aussi bien pour des entreprises privées que pour les Etats et les Organismes Internationaux. BGFIBourse compte à son actif la structuration et le placement des émissions obligataires par appel public à l'épargne et par placement privé suivantes :

En outre, BGFIBourse a participé en tant que membre du syndicat de placement à l'emprunt obligataire de la BDEAC.

### **7.6 • EQUIPEMENTS TECHNIQUES**

Afin d'optimiser l'efficacité de ses activités, BGFIBourse a fait l'acquisition de deux logiciels informatiques :

- Valorex : outil performant, adapté à l'activité d'intermédiation en boursière ;
- Sage : logiciel destiné à la gestion comptable.



---

# ANNEXE 1

---

*PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION*



**SOCIETE GABONAISE DE CREDIT AUTOMOBILE  
(SOGACA)  
SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 2.000.083.008 FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL : B.P. 63 LIBREVILLE  
R.C.C.M. : LIBREVILLE N°2004B03376  
N°STATISTIQUE : 790201 M**

---OO&OO---

**DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 13 NOVEMBRE 2013**

**PROCES-VERBAL**

L'an deux mille treize, le treize Novembre, à seize heures, le Conseil d'Administration de la **SOCIETE GABONAISE DE CREDIT AUTOMOBILE « SOGACA »** (ALIOS FINANCE GABON), société anonyme au capital de 2.000.083.008 francs CFA, divisé en 109.032 actions de 18.344 francs CFA chacune, dont le siège social est à Libreville, B.P. 63, s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission d'un Administrateur et nomination de deux administrateurs
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente réunion du 8 Mars 2013.
3. Rapport d'activité de la direction générale relatif au premier semestre 2013
4. Approbation des comptes arrêtés à fin Juin 2013.
5. Synthèse des conclusions du Comité d'Audit
6. Perspectives de clôture de l'exercice 2013.
7. Questions diverses.

**SONT PRESENTS OU REPRESENTES :**

- Monsieur VALK, Administrateur, Président du Conseil d'Administration;
- La société ALIOS FINANCE, Administrateur, représentée par Monsieur VALK représentant Monsieur BEN HAMIDEN;
- L'Etat gabonais, Administrateur, représenté par Madame MIESSAN;
- La société SEROM, Administrateur, représentée par Monsieur FRIEDERICH représentant Monsieur ZAPPULLA;
- Monsieur RAICHI, Administrateur indépendant

- Monsieur PAPHILLION, Administrateur :

#### ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

- Monsieur GLENESSON, Administrateur, représentant la société TRACTAFRIC EQUIPEMENT GABON.
- Monsieur BEN HAMDEN, Administrateur

#### SONT EGALEMENT PRESENTS :

- Monsieur CHAIROUR, DIRECTEUR GENERAL DE LA société SOGACA;
- Madame PERON, Directeur Général Adjoint de la société SOGACA;
- Madame YONDO, Directeur Administratif et Financier de la société SOGACA.

Le Conseil est présidé par Monsieur VALK. Monsieur CHAIROUR assure le secrétariat de la séance.

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'Administration et constate que plus de la moitié des Administrateurs de la société sont présents. Il déclare en conséquence le quorum atteint et indique que le Conseil peut valablement délibérer. Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour et des points qui seront abordés au titre des questions diverses.

Cette lecture terminée, il demande aux administrateurs s'ils ont des observations à formuler relativement à cet ordre du jour. Aucune observation n'étant formulée, le Conseil d'Administration arrête, ainsi qu'il suit, l'ordre du jour de la présente réunion :

1. Démission d'un Administrateur et nomination de deux administrateurs.
2. Lecture et approbation du procès-verbal de la précédente réunion du 8 Mars 2013.
3. Rapport d'activité de la direction générale relatif au premier semestre 2013.
4. Approbation des comptes arrêtés à fin Juin 2013.
5. Synthèse des conclusions du Comité d'Audit.
6. Perspectives de clôture de l'exercice 2013.
7. Questions diverses.

Puis, Monsieur le Président indique que les travaux du Conseil d'Administration peuvent dès lors débiter et les différents points de l'ordre du jour peuvent être discutés.

#### 1. **DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR ET NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS**

Pour se concentrer sur d'autres fonctions qui lui sont confiées par le groupe Alios Finance, M. PAPHILLION a présenté sa démission en tant qu'administrateur de SOGACA. Il est remplacé par Monsieur ZAAZAA, directeur financier du groupe Alios.

En plus, Monsieur CHAIROUR, Directeur Général de SOGACA est nommé comme administrateur en conformité avec les directives et pratiques du groupe Alios Finance. La résolution portant nomination de messieurs ZAAZAA et CHAIROUR en tant qu'administrateurs de SOGACA est adoptée à l'unanimité.

La démission de Monsieur PAPILLON de ses fonctions d'administrateur de la société de SOGACA est acceptée sans réserve.

La nomination des deux nouveaux administrateurs doit être soumise à la COBAC pour validation et à la prochaine assemblée générale des actionnaires de la société SOGACA.

## **II. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE REUNIONS DU 8 MARS 2013**

Monsieur le Président demande aux Administrateurs s'ils souhaitent formuler des observations au sujet du procès-verbal qui leur a été transmis.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration du 8 Mars 2013 est approuvé à l'unanimité.

## **III. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE ETABLI PAR LA DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE**

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur CHAIROUR pour la présentation du rapport d'activité de la société couvrant le premier semestre 2013.

Monsieur CHAIROUR remercie Monsieur le Président et procède à la présentation dudit rapport. Les principales informations communiquées se rapportent aux faits marquants et aux réalisations de la période allant de Janvier à Juin 2013 compris.

### **➤ Faits marquants**

Sur ce point, on retient que l'activité commerciale de la société a été marquée par son environnement aussi bien interne qu'externe.

Sur le plan externe, on retient les retards pris par l'Etat dans le règlement de certaines créances dues à des opérateurs sur les marchés publics locaux. Il en résulte des tensions de trésorerie et des reports des investissements programmés par les opérateurs concernés.

Sur le plan interne, on retient surtout la limite des fonds propres de SOGACA et donc les limites enregistrées quant à l'accompagnement de certains groupes avec engagements importants. L'équipe commerciale de SOGACA doit être aussi étoffée par des recrutements de profils qualifiés.

### **➤ Réalisations de la période**

#### **Activité commerciale**

Au 30/06/2013, la production globale est de 17,995 milliards de FCFA, en progression de 35% par rapport à la même période de l'exercice précédent. En termes d'objectifs, le taux de

réalisation global est de 95%, soit 100% pour le pôle Professionnels et 87% pour celui des Particuliers.

L'analyse par produit fait apparaître un retard important sur le crédit classique, le crédit bail immobilier et la location longue durée au niveau du Pôle Professionnels. Il en est de même en ce qui concerne le crédit personnel et le crédit automobile au niveau du pôle Particuliers.

Ces retards s'expliquent par une conjoncture économique morose au 1er semestre 2013 marquée par les retards cumulés de l'Etat dans le règlement de ses dettes envers les entreprises ayant des marchés publics. S'ajoute à cela les problèmes d'infrastructure dont souffrent les exportateurs localement. D'où les hésitations des entreprises quand à la poursuite de leurs plans d'investissement.

Au niveau de SOGACA, on notera aussi la productivité faible de l'équipe commerciale du Pôle Professionnels qui souffre d'un manque de chargés d'affaires expérimentés et de la concurrence de plus en plus rude sur le marché au niveau des taux d'intérêt.

#### La gestion des risques

Le solde des comptes de provisions pour risque de crédit arrêté à fin Juin 2013 est à FCFA 4 111 Mln contre FCFA 3 969 Mln à fin 2012, soit une dotation nette de FCFA 175 Mln. Le coût global du risque est en dessous de 0,45% si l'on considère un encours moyen de FCFA 49 Mds au titre du premier semestre 2013.

#### Résultat du semestre

La société réalise au titre du premier semestre 2013 un taux de croissance de 35% en termes de production et par rapport aux réalisations du premier semestre de l'exercice 2012. Les revenus ont augmenté de 29% alors que les charges financières ont évolué de 59%. D'où une évolution du PNB de 17% soit FCFA 2,9 Milliard. Grâce à la maîtrise des charges, le résultat d'exploitation évolue de 15% et compte tenu de la maîtrise des risques, le résultat financier avant impôts affiche une progression de 88% soit FCFA 1 497 Mln contre FCFA 797 Mln à fin Juin 2012.

### **IV. APPROBATION DES COMPTES ARRETES A FIN JUIN 2013**

Les comptes arrêtés à fin Juin 2013 font état d'un total Bilan de FCFA 58 588 887 774 et d'un Bénéfice fiscal provisoire de FCFA 1 295 232 497 n'ont soulevés aucune remarque notoire et ont fait l'objet d'une revue limitée des commissaires aux comptes qui n'ont formulé aucune réserve particulière à signaler.

De ce fait, les comptes provisoires semestriels arrêtés à fin Juin 2013 ont été approuvés par les membres du Conseil d'Administration de SOGACA.

Ce point de l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président invite les Administrateurs à aborder le point suivant.

### **V. SYNTHÈSE DES CONCLUSIONS DU COMITÉ D'AUDIT**

Le Comité d'Audit prend note des difficultés signalées par le management de la société dans les recrutements à faire pour étoffer les équipes. Ces difficultés résultent du manque de compétences avérées au niveau du marché local.

Il signale aussi le fait que le risque de crédit est relativement élevé sur le portefeuille des crédits octroyés aux particuliers du secteur privé et demande une grande vigilance dans la gestion de ce portefeuille. Néanmoins, pour ce qui est du risque de crédit global, le comité note une nette amélioration de la qualité du portefeuille de crédit grâce, entre autres, aux efforts réussis dans le recouvrement des créances en souffrance.

Le Comité d'Audit constate aussi l'importance relative des frais financiers enregistrés sur le premier semestre de l'année et ce en comparaison avec les revenus financiers réalisés impactés par la variation de la réserve latente sur les produits locatifs. Il demande un contrôle poussé de ces rubriques du résultat financier qui doivent être vérifiés de près et validés pour la fin de l'exercice 2013.

En dehors des points relevés ci-dessus, le comité d'audit estime que les risques sont globalement bien maîtrisés.

Ce point de l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président invite les Administrateurs à aborder le point suivant.

#### **VI. PERSPECTIVES DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2013**

Compte tenu des performances enregistrées sur ce premier semestre de l'exercice 2013, les prévisions de clôture initialement établies demeurent globalement inchangées. L'évolution favorable des encours doit permettre la réalisation des projections estimées pour le PNB et pour le résultat d'exploitation. Le seul point de vigilance demeure la maîtrise du coût du risque qui doit permettre la réalisation des projections établies pour le résultat avant impôt à la fin de l'exercice 2013.

Ce point de l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président invite les Administrateurs à aborder le dernier point de la séance.

#### **VII. DIVERSES**

Sur ce point, les membres du conseil d'administration ont proposé et adopté diverses résolutions reprises ci-dessous :

- **Nomination d'un Co-Commissaire aux Comptes**

En conformité avec les réglementations en vigueur, le total Bilan de la société ayant dépassé les 50 milliards de Francs CFA sur le premier semestre de l'année en cours, le management de la société a présenté l'offre de deux cabinets d'expertise locaux et les membres du conseil d'administration ont retenu la nomination du cabinet Deloitte Touche Tohmatsu – Gabon comme deuxième commissaire aux comptes de la société pour un mandat de 6 ans à compter du début de l'exercice 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Nomination des membres du Comité d'Audit**

Durénavant, le Comité d'Audit de la société SOGACA est constitué des membres suivants :  
Président du Comité d'Audit : Monsieur BEN HAMIDEN

Membres du Comité d'Audit : Messieurs VALK, RAICHE et ZAAZAA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Nomination du Comité de Rémunération**

En conformité avec les pratiques du groupe Alios Finance, un comité de rémunération est aussi nommé pour la société SOGACA. Il comporte deux membres que sont messieurs VALK et BEN HAMDEN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Rémunération des administrateurs**

Le conseil d'administration précise qu'en dehors des deux administrateurs cités ci-dessous, les autres membres du conseil d'administration de la société ne perçoivent pas de rémunération au titre de leurs fonctions en tant qu'administrateurs de SOGACA.

Les deux administrateurs recevant des jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de la société SOGACA sont :

- Mme MESSAN, administrateur représentant l'Etat Gabonais, qui perçoit une rémunération nette de 2 000 000 de FCFA par an.
- M. RAICHE, administrateur indépendant, qui perçoit une rémunération nette de 524 765 FCFA par jour de présence aux Comité d'Audit et au Conseil d'Administration avec un maximum de 1 574 297 FCFA par session incluant une réunion du Conseil d'Administration et une réunion du Comité d'Audit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Nomination d'un responsable de lutte anti-blanchiment**

Sur proposition du Président du conseil, Monsieur ABESSOLO, Analyste Crédit nouvellement recruté par la société est nommé responsable de la lutte anti-blanchiment au sein de la société SOGACA.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lève la séance à dix-huit heure et dix minutes.

Et le présent procès-verbal a été signé après lecture par le Président et un Administrateur présent à la séance.

**LE PRESIDENT**



**UN ADMINISTRATEUR**



---

# ANNEXE 2

---

*PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE*



« ALIOS FINANCE GABON »  
(SOGACA)

SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 2.000.083.008 FRANCS CFA  
SIEGE SOCIAL : IMMEUBLE SOGACA – B.P. 63 LIBREVILLE  
R.C.C.M. : LIBREVILLE N° 2004B03376  
N° STATISTIQUE : 790201 M

--00&00--

DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 20 Mars 2013

PROCES-VERBAL

L'an deux mille treize, le 20 Mars, à onze heures, les Actionnaires de la SOCIETE GABONAISE DE CREDIT AUTOMOBILE « SOGACA » (ALIOS FINANCE GABON), société anonyme au capital de 2.000.083.008 francs CFA, divisé en 109.032 actions, d'une valeur nominale de 18.344 francs CFA chacune, dont le siège social est sis Immeuble SOGACA, B.P. 63, à Libreville, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, suivant convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chacun des Actionnaires présents, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée a procédé à la composition de son bureau.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Jan Albert VALCK, président du Conseil d'Administration de la société SOGACA.

Elle fut présidée, représentée par Madame MESSAN et la société ALIOS FINANCE SA, représentée par Monsieur Mahdi BEN HAMDEN, Actionnaires présents et acceptants, représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre d'actions, assumant les fonctions de scrutateurs.

Monsieur Youssef CHAIROR R est désigné secrétaire de séance.

ASSISTENT EGALEMENT A LA REUNION :

- Monsieur Youssef CHAIROR R, Directeur Général de la société SOGACA

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les Actionnaires, présents ou représentés, possèdent plus de la moitié des

ALIOS FINANCE GABON  
Délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mars 2013



soit 95,287 actions sur l'ensemble des 109.032 actions de la société.

En conséquence, Monsieur le Président déclare que, l'Assemblée réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose alors sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux Actionnaires et au Commissaire aux Comptes de la société ainsi qu'une copie de la publication de l'avis de convocation paru dans le journal "l'Union" ;
- la feuille de présence et les pouvoirs des Actionnaires représentés par des mandataires ;
- un exemplaire des statuts de la société ;
- la liste des Actionnaires et des Administrateurs ;
- le rapport du Conseil d'Administration du 2 Novembre 2012 ;
- le texte des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Puis, Monsieur le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires, ont été adressés aux Actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social de la société, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion, conformément aux dispositions de l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

L'Assemblée procède alors à des délibérations.

En conséquence, il est décidé que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'émission d'emprunts obligataires.

L'émission d'emprunts obligataires par la société SOGACA.

Puis, Monsieur le Président met aux voix la résolution suivante :

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance de la résolution du Conseil d'Administration relative à l'émission d'emprunts obligataires, autorise et délègue au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, à l'émission d'emprunts obligataires, plafonnés à un montant global de dix milliards (10.000.000.000) de Francs CFA pour des périodes de

ALIOS FINANCE GABON

Délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mars 2013





remboursement allant de 5 à 7 ans et avec des taux d'intérêt correspondant aux meilleurs conditions du marché.

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Ordinaire est valable pour une durée de Trois (3) ans à compter de la date de tenue de la présente Assemblée.

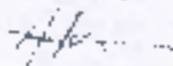
**CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.**

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président remercie les membres de l'Assemblée Générale de leur présence et lève la séance à onze heures et quarante-cinq minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres du bureau après lecture.

**LE PRÉSIDENT**

Monsieur Jan Albert VALCK



**LES SCRUTATEURS**

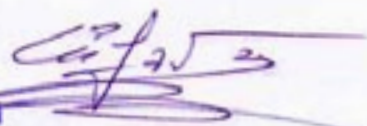
L'Etat gabonais, représenté par  
Madame MESSAN

La société ALIOS FINANCE S.A, représentée par  
Monsieur Mahdi BEN HAMOÛN



**LE SECRÉTAIRE**

Monsieur Faïssal CHAÏROUR



Enregistré à LIBREVILLE - GABON

Le 02 AVR. 2013

Vol. 2 Folio 45 N° 452

Reçu Cinq Mille France (5000)

Le Receveur 



ALIOS FINANCE GABON

Les fonctions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Mars 2013

---

# ANNEXE 3

---

*VISA DE LA COSUMAF*



COMMISSION DE SURVEILLANCE  
DU MARCHÉ FINANCIER  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

REÇU LE 13.05.14

**DECISION n°2014-02**  
**PORTANT VISA DU DOCUMENT D'INFORMATION RELATIF A L'OPERATION**  
**D'EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE DE LA**  
**SOCIETE ALIOS FINANCE GABON SUR LE MARCHÉ FINANCIER DE**  
**L'AFRIQUE CENTRALE**

**LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHÉ FINANCIER DE**  
**L'AFRIQUE CENTRALE,**

- VU Le Traité instituant la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale ;
- VU La Convention régissant l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale ;
- VU l'Acte Additionnel n° 11/00-CEMAC-CCE 02 du 14 décembre 2000 fixant le siège de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) à Libreville, République Gabonaise ;
- VU l'Acte Additionnel n° 03/01-CEMAC-CE 03 du 8 décembre 2001 portant création de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- VU l'Acte Additionnel n°23/CEMAC-CCE-11 du 6 novembre 2012 portant nomination du Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- VU le Règlement n°06/03-CEMAC-UMAC du 12 novembre 2003 portant Organisation, Fonctionnement et Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- VU le Règlement Général de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- VU l'Instruction n°2006-01 du 3 mars 2006 relative au Document d'Information exigé dans le cadre d'un appel public à l'épargne sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale ;
- VU les délibérations de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale en sa session du 29 avril 2014 à Brazzaville ;

Considérant d'une part la demande d'autorisation introduite auprès de la COSUMAF par la société ALIOS FINANCE GABON en vue de pouvoir réaliser une opération d'emprunt obligataire par appel public à l'épargne sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale dénommée « Alios Finance Gabon 6,25% brut 2014-2021 », d'un montant de dix milliards (10 000 000 000) FCFA. et, d'autre part, l'instruction qui en a été faite en vue de vérifier la pertinence et la cohérence des informations fournies, sans juger de l'opportunité de l'opération pour les investisseurs ;

## DECIDE

### ARTICLE 1 :

La société ALIOS FINANCE GABON est autorisée à effectuer un emprunt obligataire par appel public à l'épargne d'un montant de dix milliards (10 000 000 000) FCFA.

### ARTICLE 2 :

L'opération citée à l'article premier est visée sous le numéro COSUMAF-APE-02/14

### ARTICLE 3 :

Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

Dénomination :	« Alios Finance Gabon 6,25% brut 2014-2021 »
Montant de l'émission :	10 000 000 000 F.CFA ;
Nombre de titres offerts :	1 000 000 d'obligations ;
Valeur nominale :	10 000 FCFA
Prix d'une obligation :	10 000 FCFA ;
Période de souscription :	durée n'excédant pas 90 jours après la notification du VISA de la COSUMAF, sauf demande de prorogation ;
Catégorie :	obligations ;
Jouissance des titres :	les obligations auront pour date de jouissance le septième (7) jour ouvré suivant la date de clôture de la période de souscription;
Cotation des titres :	BVMAC dans un délai de trois mois à partir de la date de jouissance des titres ;

### ARTICLE 4 :

Le document d'information relatif à cette opération a été établi par BGFI BOURSE sous la responsabilité de ALIOS FINANCE GABON. Il engage la responsabilité de ses signataires.





#### ARTICLE 5 :

La société BGFI BOURSE, en sa qualité d'intermédiaire chargé d'assister l'émetteur dans le cadre de cette opération, est tenue de veiller au strict respect des dispositions régissant l'appel public à l'épargne sur le Marché Financier de l'Afrique Centrale et notamment la production par l'émetteur d'informations périodiques sur l'activité et les résultats.

A ce titre, elle est formellement tenue d'informer la COSUMAF, pour le compte de l'émetteur, du déroulement du placement, en communiquant un compte-rendu hebdomadaire des souscriptions, le lundi de chaque semaine. Ce compte-rendu précise notamment le montant des souscriptions, les noms des souscripteurs, les différentes catégories socio-professionnelles auxquelles ces souscripteurs appartiennent et leur pays d'origine.

La société BGFI BOURSE doit également veiller à transmettre à la COSUMAF, dans un délai de huit (8) jours ouvrés après la clôture des souscriptions, le compte-rendu global de l'opération.

#### ARTICLE 6 :

Conformément à la tarification applicable sur le Marché Financier Régional, une commission de visa est perçue par la COSUMAF à l'occasion de la réalisation d'une opération d'appel public à l'épargne par tout émetteur.

Cette commission est égale à 0,25% du montant de l'opération lorsque ce montant est compris entre 10 et 20 milliards de Francs CFA.

La commission visée au premier alinéa doit être acquittée au plus tard huit (8) jours après la clôture des souscriptions.

#### ARTICLE 7 :

La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature et sera publiée au bulletin officiel de la CEMAC, sur le site internet de la COSUMAF et sur tout autre support défini par la COSUMAF.

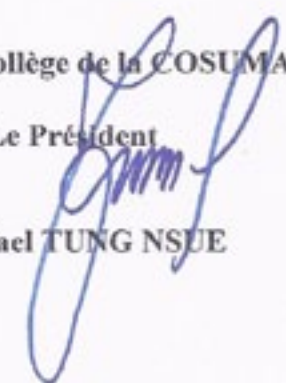
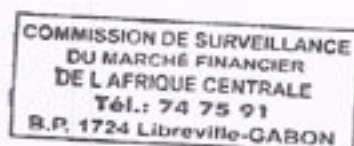


Fait à Libreville, le 9 mai 2014  
en deux (2) exemplaires originaux

Pour le Collège de la COSUMAF

Le Président

Rafael TUNG NSUE



---

# ANNEXE 4

---

*LETRE DE CONFORT D'ALIOS FINANCE GABON*



## LETTRE DE CONFORT

---

ALIOS FINANCE GROUPE AU PROFIT D'ALIOS FINANCE GABON



**La présente lettre de confort est établie par :**

**Alios finance SA**, Holding du Groupe Alios, au capital social de dix millions six cent quatre vingt dix neuf mille deux cent quatre vingt deux (10 699 282) euros, soit sept milliards dix huit millions deux cent soixante huit mille neuf cent vingt trois (7 018 268 923) francs CFA dont le siège social est au 8 rue de Berri, 75008 Paris,

**Au profit de sa filiale :**

**Alios Finance Gabon**, société anonyme au capital de deux milliards quatre vingt trois mille huit (2 000 083 008) francs CFA, dont le siège social est à Glass, BP 63 Libreville, immatriculée au registre de commerce et du crédit Mobilier de ladite ville sous le n° M2004303376

Alios Finance Gabon a été autorisé par son Conseil d'Administration en date du 02/11/2012 à émettre un emprunt obligataire sur le marché Financier de l'Afrique Centrale suivants les principales caractéristiques reprises ci-dessous :

Dénomination	Emprunt obligataire « Alios Gabon 6.25% BRUT, 2013-2020 »
Montant de l'émission	10 000 000 000 (dix milliards) FCFA
Taux	6.25%
Durée	7 ans (2013-2020)
Mode de remboursement	Annuellement (1/7 <sup>e</sup> " du capital + intérêts)

Cette décision a été entérinée par l'AGO tenue le 20 Mars 2013.

Le produit de cet emprunt permettra à Alios Finance Gabon de développer ses différentes activités notamment celle du crédit bail et de crédit à la consommation.

Aussi, pour soutenir sa filiale dans ce processus de développement, la Direction Générale d'Alios Finance Groupe décide d'émettre une lettre de confort pour l'opération précitée.

Alios Finance SA s'engage par conséquent à mettre tout en œuvre pour éviter la défaillance d'Alios Finance Gabon et pour que les engagements de cette dernière soient tenus.



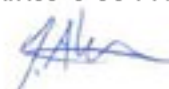
Allos Finance SA s'engage notamment à :

- tout mettre en œuvre pour que sa filiale gabonaise dispose d'une trésorerie suffisante et disponible lui permettant de rembourser les échéanciers de l'emprunt obligataire.

La lettre de confort porte sur le montant emprunté (10 milliards FCFA) ainsi que sur les intérêts (2.5 milliards FCFA) générés sur la durée de vie de l'emprunt.

La présente Lettre de Confort est signée au profit des souscripteurs de l'Emprunt obligataire, individuellement ou collectivement (réunis au sein d'une masse d'obligataires, conformément aux articles 785 et suivants de l'Acte Uniforme OIIADA relatif au droit des sociétés commerciales et GfF).

Fait à Paris, le 08 Juillet 2013



Jan Albert Valk  
Directeur Général



*Christine Ouyang*

la vie. la joie. Alios

[www.aliosfinance.ga](http://www.aliosfinance.ga)

**ALIOS**  
FINANCE  
GABON  
Plus proche pour aller plus loin



*Christine Ouyang*

la vie. le bonheur. Alios

[www.aliosfinance.ga](http://www.aliosfinance.ga)

**ALIOS**  
FINANCE  
GABON  
Plus proche pour aller plus loin



la vie. la réussite. Alios

[www.aliosfinance.ga](http://www.aliosfinance.ga)

**ALIOS**  
FINANCE  
GABON  
Plus proche pour aller plus loin



**REUSSIR**  
du premier coup

**ALIOS**  
FINANCE  
GROUPE

Votre partenaire financier  
depuis 1956

Plus proche pour aller plus loin





L'équipe Alios Finance Gabon lors d'une sortie détente balnéaire.





**ALIOS FINANCE GABON**

BP 63 Libreville - Gabon

Tél. (241) 01.76.08.46

Fax (241) 01.76 01 03

[souscription@alios-finance.com](mailto:souscription@alios-finance.com)

**BGFIBourse**

B.P. 2253 - Libreville - Gabon

Cel. : (241) 04.29.29.63 - 02.07.07.68

[souscriptions.bgfibourse@bgfi.com](mailto:souscriptions.bgfibourse@bgfi.com)